

**University of Alberta**

L'emploi du futur dans le français parlé en Ontario

by

David Ricky Leigh Grimm



A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research  
in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Master of Arts

in

Applied Linguistics

Modern Languages and Cultural Studies

Edmonton, Alberta

Fall 2007



Library and  
Archives Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*  
*ISBN: 978-0-494-33129-3*  
*Our file* *Notre référence*  
*ISBN: 978-0-494-33129-3*

#### NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

#### AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

  
**Canada**

## ABSTRACT

This study presents the results of a variationist analysis of the future variable and two corresponding variants, the inflected future (IF) and the periphrastic future (PF), in spoken Ontarian French. The data used were extracted from the Mougeon and Beniak corpus of speakers of four minority francophone communities, all of which are categorized according to their level of language restriction. Results of this study indicate that polarity remains the only significant linguistic factor—a unique pattern in Canadian French. Its effect is far from uniform and varies from one community and one language restriction group to another. For example, in Hawkesbury (franco. pop. 85%) variant choice is categoric: the IF is used only in negative utterances and the PF dominates in affirmative utterances. Conversely, polarity does not appear to condition variant choice in Pembroke (8%), where the school system, though an essential medium for transmitting the minority language, has a standardizing effect on language use.

## SOMMAIRE

La présente étude refferme les résultats d'une analyse variationniste de la variable futur et de deux variantes, le futur fléchi (FF) et le futur périphrastique (FP), dans le français parlé en Ontario. Les données proviennent du corpus de Mougeon et Beniak de quatre communautés francophones minoritaires, dont les locuteurs sont classés selon leur niveau de restriction linguistique. D'après nos résultats, la polarité constitue le seul facteur linguistique significatif—une découverte inégalée au Canada. Son effet est loin d'être uniforme et varie d'une localité et d'un niveau de restriction à l'autre. Par exemple, à Hawkesbury (pop. franco. 85 %) le choix de variante est catégorique : le FF s'utilise exclusivement dans la phrase négative et le FP prévaut dans la phrase affirmative. En contraste, la polarité ne semble pas conditionner le choix de variante à Pembroke (8 %), là où l'école, qui joue un rôle capital dans la transmission de la langue minoritaire, a un effet normatif sur l'emploi de celle-ci.

## REMERCEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon superviseur de mémoire D<sup>f</sup> Terry Nadasdi pour son aide et son soutien inépuisables, sans lesquels je ne serais jamais arrivé à terminer cette recherche. Je voudrais aussi transmettre mes remerciements aux D<sup>res</sup> Jennifer Dailey-O'Cain et Johanne Paradis (University of Alberta) qui ont accepté de siéger au comité de mémoire. Leurs conseils conjugués à leurs critiques constructives n'ont fait que rehausser la qualité de ce projet. En même temps, je souhaite dire merci à mon amie D<sup>re</sup> Geneviève Maheux-Pelletier (University of Alberta), qui a accepté sans hésiter de diriger la soutenance et qui m'a offert des mots d'encouragements bien appréciés.

Ce projet a bénéficié de l'aide technique du D<sup>f</sup> Stéfan Sinclair (McMaster University). Ses prouesses informatiques ont grandement facilité le traitement de mes données. De même, je désire exprimer ma reconnaissance envers le D<sup>f</sup> Raymond Mougeon (York University) pour l'accès à son corpus, ainsi que D<sup>re</sup> Sali Tagliamonte et Jenny Seppänen (University of Toronto) qui me sont venues en aide lorsque j'analysais mes données avec GoldVarb. Je souhaite également faire valoir l'immense contribution de David Martin. Ami cher et correcteur extraordinaire, David a su extraire toute ambiguïté de mes propos afin que la version finale reflète une langue française de qualité.

Enfin, il me serait impossible de passer sous silence l'appui que m'ont accordé et que m'accorderont toujours les personnes suivantes : mon partenaire, Olaf Ellefson; mes parents Richard et Cheryl Grimm, et ma sœur Stacy Grimm—qu'ils parviennent un jour à déchiffrer un mot de cet ouvrage; mes nombreux amis et amies, où qu'ils se trouvent, ainsi que ceux et celles qui, de quelque façon que ce soit, ont nourri mon désir de faire du français ma passion à vie.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>1.0 INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2.0 LA VARIABLE DÉPENDANTE</b>	<b>5</b>
2.1 L'expression de la postériorité	6
2.1.1 Le futur périphrastique (FP)	7
2.1.1.1 La composition du futur périphrastique	7
2.1.1.2 La fonction temporelle du futur périphrastique	8
2.1.2 Le futur fléchi (FF)	9
2.1.2.1 La composition du futur fléchi	9
2.1.2.2 La fonction temporelle du futur fléchi	10
2.2 La linguistique variationniste	11
2.3 L'analyse factorielle par régressions multiples avec GoldVarb	13
<b>3.0 LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>15</b>
3.1 Le français en Ontario : les statistiques et le statut	15
3.2 Le corpus	16
3.2.1 Les informateurs et les localités	17
3.2.2 La distribution des locuteurs selon le niveau de restriction	18
3.3 Les conséquences linguistiques des langues en contact	20
3.4 L'abandon linguistique	26
<b>4.0 LES DONNÉES</b>	<b>31</b>
4.1 Les études précédentes	31
4.1.1 Les facteurs linguistiques	33
4.1.1.1 La polarité	33
4.1.1.2 La personne grammaticale	34
4.1.1.3 La référence temporelle	35
4.1.1.4 La spécification adverbiale	36
4.1.1.5 La certitude / l'imminence	37
4.1.1.6 La conjonction temporelle « quand »	38
4.1.1.7 La conjonction circonstancielle « si »	39

4.1.2	Les facteurs sociolinguistiques	40
4.1.2.1	L'âge	41
4.1.2.2	Le marché linguistique	42
4.1.2.3	Les autres facteurs sociolinguistiques	44
4.2	Le dépouillement des données	45
4.2.1	Les facteurs linguistiques codés	47
4.2.1.1	Le type de futur	47
4.2.1.2	La polarité	47
4.2.1.3	La personne grammaticale	48
4.2.1.4	La référence temporelle	49
4.2.1.5	La spécification adverbiale	50
4.2.1.6	La certitude / l'imminence	50
4.2.1.7	La conjonction temporelle « quand »	51
4.2.1.8	La conjonction circonstancielle « si »	52
4.2.2	Les facteurs sociolinguistiques codés	53
4.2.2.1	La localité	54
4.2.2.2	Le sexe	55
4.2.2.3	L'année scolaire	55
4.2.2.4	La classe sociale	55
4.2.2.5	Le niveau de restriction	56
4.2.2.6	L'identification linguistique	56
4.3	Les données écartées	56
4.3.1	Le discours indirect	57
4.3.2	L'activité habituelle	58
4.3.3	La situation hypothétique	59
4.3.4	Le mouvement spatial	59
4.3.5	Les expressions invariables	60
4.3.6	La réparation discursive	60
4.3.7	L'effet de l'amorçage	61
4.4	Les hypothèses	62
5.0	<b>LES RÉSULTATS</b>	65
5.1	Les résultats liés aux facteurs linguistiques	66
5.2	Les résultats liés aux facteurs sociolinguistiques	69
5.2.1	La localité	70
5.2.2	Le sexe	75
5.2.3	La classe	76
5.2.4	L'identification linguistique	77

5.2.5	La restriction	78
6.0	<b>CONCLUSION</b>	82
	Bibliographie	85
	Annexe 1	87



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Distribution des locuteurs franco-ontariens selon la restriction	17
4.1 Rôle de l'âge dans la répartition des variantes	41
4.2 Répartition des indices factoriels à Ottawa-Hull	42
4.3 Rôle du marché linguistique dans la répartition des variantes	42
5.1 Distribution complète du futur périphrastique (FP) et du futur fléchi (FF)	66
5.2 Analyse par régressions multiples des facteurs linguistiques indiquant la probabilité selon laquelle le futur périphrastique (FP) sera choisi	68
5.3 Analyse par régressions multiples des facteurs sociolinguistiques indiquant la probabilité selon laquelle le futur périphrastique (FP) sera choisi	70
5.4 Sommaire des pourcentages relatifs à l'emploi du futur fléchi (FF) selon la localité en tenant compte du facteur de polarité	72
5.5 Sommaire des 12 cas de discontinuité linguistique	74
5.6 Sommaire des pourcentages relatifs à l'emploi du futur périphrastique (FP) et du futur fléchi (FF) selon la restriction en tenant compte du facteur de la polarité	81

## **GRAPHIQUES**

Graphique	Page
2.1 La composition variable-variante	13
2.2 Le continuum factoriel	14

## **CARTES**

Carte	Page
3.1 L'emplacement géographique des quatre localités du corpus	17

## 1.0 INTRODUCTION

La présente étude se veut une discussion approfondie ayant pour thème l'expression de la postériorité, dit le futur, dans le français parlé d'adolescents en Ontario, une langue minoritaire située à l'intérieur d'une province majoritairement anglophone. Cette étude n'est pas la première à vouloir se pencher sur ce sujet. Mais ce qui fait ressortir notre étude parmi celles déjà en existence est que nulle autre n'a procédé à une enquête sur le futur tout en tenant compte du degré de restriction linguistique à laquelle font face des locuteurs minoritaires.

Notre projet se déroule dans un cadre variationniste : nous analysons l'emploi alternant de deux types de futurs et tentons de dégager les facteurs qui les conditionnent. Dans un premier temps, nous présentons la variable, l'expression de la postériorité, et abordons et détaillons par la suite les deux variantes concernées, soit le futur périphrastique et le futur fléchi. Dans le même chapitre, nous incluons également des renseignements de base sur ce en quoi consiste la linguistique variationniste et faisons mention du processus d'analyse par régressions multiples rendu possible au moyen du logiciel GoldVarb.

Afin que le lecteur puisse mieux contextualiser notre discussion et obtenir une vue d'ensemble de la réalité franco-ontarienne, nous fournissons des faits sociogéographiques et linguistiques, notamment des renseignements au sujet de la population franco-ontarienne et du statut du français. Quoiqu'une langue minoritaire pour quelque 500 000 personnes, elle demeure protégée par des lois provinciales et par un important réseau d'écoles vouées à sa mise en valeur au sein des communautés où elle se parle.

Cette section traite par ailleurs du français parlé dans les localités de Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke. Ce sont ces mêmes localités qui ont contribué au développement du corpus de Mougeon et Beniak<sup>1</sup>, d'où proviennent les données dont nous nous sommes servi aux fins de cette étude. Cette partie comprend une plus longue discussion sur la restriction linguistique en Ontario ainsi que sur la façon dont on a caractérisé les trois groupes de locuteurs : les locuteurs non-restreints, les locuteurs semi-restreints et les locuteurs restreints. De plus, nous passons à un sommaire des déductions qu'ont faites les auteurs du corpus suite à leur analyse de sept variables différentes et indiquons en quoi la production de ces variables diffère dans chaque groupe.

Comme les langues minoritaires sont souvent sujettes à transformation en raison du contact avec la langue majoritaire, nous résumons ce qu'a répertorié Dorian (1981) quant aux changements au système verbal observés en gaélique d'Écosse. Nous avons sélectionné ce livre puisque l'auteure a développé une méthodologie semblable à celle de Mougeon et Beniak, les locuteurs étant catégorisés en groupes distincts selon leurs niveaux de compétence (mesure indirecte de leur niveau de restriction). Les observations afférentes au comportement des locuteurs du gaélique sont donc fournies aux fins de la comparaison de résultats, les siens aux nôtres.

La section suivante sert de recueil d'information sur les données, comme les études précédentes, le processus de dépouillement de nos données et l'ensemble des données écartées.

Les études précédentes misent sur la variabilité du futur périphrastique et du futur fléchi et reflètent toutes des travaux variationnistes effectués au Canada. Elles

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier le D<sup>r</sup> Raymond Mougeon pour nous avoir accordé l'accès au corpus du français parlé en Ontario.

comprennent un large éventail de variétés du français canadien : le français acadien, le français québécois et le français d'Ottawa-Hull. Il s'agit de régions où le français représente tantôt la langue minoritaire, tantôt la langue majoritaire. Aussi bien les facteurs linguistiques que sociolinguistiques sont examinés à la loupe dans cette section.

Ayant pris pour modèle l'ensemble des études précédentes, nous terminons ce chapitre en dressant une liste des facteurs linguistiques et sociolinguistiques que nous avons optés de circonscrire. Nous fournissons également des exemples d'occurrences des variantes qui ne répondent pas aux critères appropriés et que nous avons donc écartées de nos analyses.

Avant d'aborder nos résultats, nous offrons plusieurs hypothèses. Nous croyons que le futur connaîtra un usage bien particulier en Ontario comparativement aux autres régions étudiées. Par exemple, nous nous attendons à ce que la distribution des variantes ne soit pas uniforme à travers les trois niveaux de restriction. Dans la discussion des résultats, nous révélons qu'il y a en effet absence d'uniformité quant à la production des variantes et expliquons ce résultat en détail.

Enfin, nous dévouons l'avant-dernier chapitre à la présentation des données statistiques produites par GoldVarb. Sous forme de discussion élaborée, nous illustrons quels facteurs linguistiques et quels facteurs sociolinguistiques ont un impact significatif sur les variantes en Ontario, ainsi que ceux qui n'exercent pas d'influence significative. Nous portons une attention particulière à la distribution des variantes chez les locuteurs restreints, notamment en ce qui a trait à la phrase négative. Les résultats à ce sujet sont frappants dans le contexte canadien, et soulignent que certaines contraintes linguistiques

peuvent soit ne pas être apprises, soit ne pas être perçues par les locuteurs peu exposés à la langue minoritaire.

En guise de conclusion, nous résumons les faits étalés dans notre étude et faisons des recommandons en matière d'enseignement du futur dans le milieu éducatif.

## 2.0 LA VARIABLE DÉPENDANTE

Les langues comportent une multitude de formes qui peuvent être sujettes à la variation. En ce qui concerne le français parlé en Ontario, par exemple, un nombre impressionnant d'études ont pris pour cible l'emploi concurrentiel d'une pléthore de formes (cf. Mougéon et Beniak 1991). Ces études peuvent porter, entre autres, sur la variation lexicale (cf. Nadasdi et al. 2004) et sur la variation verbo-temporelle (cf. Poplack et Turpin 1999), c'est-à-dire la variation associée aux verbes dans le paradigme des temps grammaticaux.

L'objectif de la présente recherche est d'entamer l'analyse d'un élément qui touche le domaine de la morphosyntaxe du français ontarien. Nous investiguons plus particulièrement l'expression de la postériorité, ce à quoi nous attribuons le titre de « variable dépendante », et comment celle-ci s'opère en fonction du niveau de restriction d'adolescents franco-ontariens vivant en situation minoritaire. À l'instar d'auteurs ayant déjà réalisé des études semblables, nous sélectionnons comme variantes deux temps à caractère non-stigmatisé, i.e. elles sont toutes deux reçues dans la langue standard, qui entrent en compétition dans le paradigme temporel : 1) le futur périphrastique et 2) le futur fléchi.

1) Comme y'ont peur que l'enfant **va faire** une faute qu'i' **vont regretter**. (N12)

2) Peut-être j'**irai** à Ottawa puis essayer de trouver un bon emploi. (P06)

Notre étude n'est pas la première à circonscrire la variable du futur. D'autres chercheurs ont puisé dans des corpus représentatifs d'autres régions en vue d'entreprendre une analyse variationniste de la même variable dépendante. Ils ont

d'ailleurs opté pour les mêmes variantes<sup>2</sup> et, souvent, les mêmes facteurs linguistiques et sociolinguistiques pouvant inciter la production de la variable. Effectuées auprès de locuteurs vivant à travers la francophonie (notamment au Canada), les recherches en question donnent des résultats qui tirent *grosso modo* les mêmes conclusions. Les nôtres ne font généralement pas exception. Or, selon les justifications qui suivront plus tard, notre étude demeure tout à fait unique en son genre dans la mesure où aucune autre n'a jusqu'alors tenté de dégager les facteurs qui motivent l'emploi du futur périphrastique et du futur fléchi à l'intérieur d'une communauté de locuteurs minoritaires tout en tenant compte de l'effet de la restriction linguistique.

## 2.1 L'expression de la postériorité

La postériorité—l'espace temporel où un événement est réputé se produire au-delà du présent—connaît une existence multiple en français contemporain. Il n'existe pas de méthode statique pour évoquer la postériorité, dit le futur, que ce soit sous forme orale ou écrite. En fait, d'après les différentes grammaires (Grevisse 1991, entre autres), plusieurs temps ou groupes verbaux font partie du paradigme futur, chacun étant investi d'une référence temporelle spécifique et « non-substituable ». Au sujet du futur périphrastique (FP) et du futur fléchi, deux temps qui appartiennent au paradigme concerné et dont nous examinerons le comportement syntaxique ci-dessous, Parmentier (1993), dans son manuel de grammaire française, fait la remarque suivante :

Dans la langue parlée, *aller + infinitif* [le futur périphrastique] tend à prendre la place du futur; toutefois, ils ne sont pas interchangeables : en particulier, il *faut* employer *aller + infinitif* ou le présent pour des faits qui se situent dans l'avenir immédiat... (en italique dans l'original, p. 175).

---

<sup>2</sup> Poplack et Turpin (1999) se sont intéressées à l'obtention du futur présent, un type de futur dont nous n'avons pas tenu compte dans notre analyse.



Nous verrons plus en détail qu'en dehors de la langue écrite, le futur ne s'emploie pas toujours en conformité avec ce que tendent à prescrire les grammairiens. Les études précédentes que nous avons consultées attestent régulièrement de ce fait. Et dans le cas du futur, par exemple, cette équivalence de formes—que Parmentier semble interdire—représente un phénomène parfaitement courant dans le français parlé de **certain**s Franco-Ontariens.

Avant de nous pencher sur les caractéristiques respectives du FP et du FF, nous procéderons à une description de la composition et de la fonction temporelle des deux temps futurs.

## 2.1.1 Le futur périphrastique

### 2.1.1.1 *La composition du futur périphrastique*

Le FP comme tel constitue un temps de verbe composé. Par opposition aux temps dits « simples », qui sont constitués d'un seul mot, le FP se construit à partir d'un groupe verbal. En étant une périphrase, deux composantes sont essentielles à sa construction : une conjugaison au présent du semi-auxiliaire « aller » suivi d'un infinitif quelconque. Considérons la phrase de l'exemple 3), qui figure sur une tasse à café jetable de Starbucks :

3) *Attention – la boisson que vous allez savourer est extrêmement chaude.*

Dans cet exemple, *allez* est la conjugaison au présent de l'indicatif du semi-auxiliaire *aller*, à la deuxième personne du pluriel. Comme pour tout verbe pouvant jouer

le rôle de semi-auxiliaire, « la signification propre » (Grevisse 1991, p. 1230) du verbe *aller* à titre de semi-auxiliaire, sa valeur locative, s'atrophie. Quant à l'infinitif *savourer*, il correspond à l'activité prévue. Pris ensemble, les composantes du groupe verbal *aller* + *infinitif* fonctionnent en tant que verbe. Ces deux composantes—le semi-auxiliaire jumelé à l'infinitif—font un tout inséparable sans quoi le FP n'est plus.

En ce qui concerne l'ordre, les normes d'emploi dictent que la séquence *aller* + *infinitif* ne peut jamais changer. C'est donc en raison de la structure syntaxique du FP on rencontre fréquemment la désignation *aller* + *infinitif*, notamment dans des études linguistiques (Deshaies et Laforge 1981; Vet 1993; Emirkanian et Sankoff, 1985) et dans des manuels pédagogiques du français<sup>3</sup>. On retrouve également—mais plus rarement de nos jours—la désignation « futur proche ».

### 2.1.1.2 La fonction temporelle du futur périphrastique

Le premier élément de la composition syntaxique du FP, le verbe *aller*, se conjugue au présent. À l'aide d'une forme présente, le FP est susceptible de lier une action à venir au moment où l'on parle. L'emploi du FP dans l'exemple 3) ci-dessus renforce la notion que l'action de savourer la boisson se concrétisera à un moment très proche du présent. Autrement dit, l'acte est sur le point de se faire *maintenant* versus *plus tard*.

Plusieurs soutiennent ce rapport qu'a le futur périphrastique / proche avec le temps présent. Deshaies et Laberge (1981) précisent que le FP « exprime une postériorité dans le présent » (p. 26), Zimmer (1994) affirme qu'il « est utilisé afin d'indiquer le déroulement d'une action dans un avenir assez proche » (p. 213) et Colmant (1975)

---

<sup>3</sup> Nous avons consulté Personnages (2003) et À votre tour (1995), tous les deux étant destinés à la population anglophone apprenant le français.

conclut enfin que le FP « exprime *le mouvement qui s'origine dans le présent et s'orienté vers l'avenir* » (en italique dans l'original, p. 53). La totalité des constatations imposées à l'égard de la référence temporelle « proche » du FP illustre bien que la postériorité exprimée par le biais du FP s'applique aux actions qui se développeront peu après le temps présent.

Si le semi-auxiliaire sert à ancrer l'avenir dans le présent, l'infinitif qui s'y accroche a pour rôle d'identifier le mouvement voulu ou encore il « exprime l'objectif à venir d'une visée prospective... » (Jeanjean 1988, p. 239). Encore une fois, le locuteur est en mesure d'insérer n'importe quel infinitif dans la périphrase pour construire le FP.

Outre sa fonction d'introduire un futur proche, le FP, dit-on, est aussi censé se prêter à l'expression de la postériorité dans des contextes linguistiques précis. Poplack et Turpin (2000) résument une multiplicité des nuances qui contribuent à l'obtention du PF. Elles comprennent, entre autres, la proximité, l'imminence, l'intentionnalité, la certitude, l'inéluctabilité. King et Nadasdi (2003) ajoutent à cette liste en mentionnant que le FP convient également à des situations dans lesquelles le locuteur voudrait souligner son intérêt et son engagement vis-à-vis de son énoncé (p. 324).

## **2.1.2 Le futur fléchi**

### *2.1.2.1 La composition du futur fléchi*

Le FF, un temps simple, se distingue du FP en cela qu'il ne se compose que d'une forme unique. Tout comme le FP, le FF se construit aussi à partir d'un infinitif. Il n'y a cependant pas de semi-auxiliaire et le FF nécessite dans sa conjugaison une série de morphèmes qui s'ajoutent obligatoirement au bout de l'infinitif à titre de terminaisons. Le

verbe au FF se conjugue habituellement ainsi : infinitif + *-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*<sup>4</sup>. Il s'agit là d'un processus de flexion, d'où le nom « futur fléchi », qui explique le synonyme « futur morphologique » utilisé pour désigner ce même temps.

#### 2.1.2.2 *La fonction temporelle du futur fléchi*

À la différence du FP, on dit que le FF exprime la postériorité sans que l'énoncé soit lié au moment de la parole (Helland 1997, p. 68). Alors que c'est le cas pour le FP, le FF ne possède aucun marqueur aspectuel pouvant le positionner dans le présent. Tout comme la conjugaison, le rôle du FF est simple : « il indique une action qui se réalisera dans l'avenir » (Emirikian et Sankoff 1985, p. 189). Reprenons la phrase de l'exemple 4) :

4) Attention – la boisson que vous allez savourer est extrêmement chaude.

Nous avons dit précédemment que le FP s'utilise surtout pour relater les expériences proches, imminentes, certaines, inéluctables, etc. Le FF, par contre, ne remplit pas ces mêmes fonctions. Afin d'illustrer cette différence fonctionnelle, il suffit de considérer l'exemple 5) ci-dessous, lequel reflète une transformation de l'exemple 4) privilégiant la forme fléchie :

5) Attention – la boisson que vous savourerez est extrêmement chaude.

Force est de constater que dans cet exemple la phrase au FF ne possède pas la même charge temporelle que celle qui figure dans 4). On dirait pour 5) qu'il s'agit d'une remarque générique dans laquelle aucun repère temporel n'est fourni à propos de **quand**

---

<sup>4</sup> Du moins, c'est le cas de la conjugaison des verbes réguliers.

l'événement se produira (*maintenant* versus *plus tard*). Alors que la phrase à l'exemple 1) mérite d'être inscrite sur la tasse à café (qui contient le liquide qui va se boire maintenant), on s'attendrait à ce que celle à l'exemple 2) figure plutôt sur l'emballage du contenant de café (Quand vous savourerez cette boisson, elle sera chaude).

D'autres fonctions du FF sont récapitulées dans Poplack et Turpin (1999), qui citent que le FF s'emploie dans le but de signaler la neutralité, la séparation psychologique du locuteur avec son énoncé, une éventualité ultérieure sans préciser les étapes qui la précèdent et enfin une absence de preuve que l'éventualité aura lieu (p. 137).

## 2.2 La linguistique variationniste

Une branche relativement nouvelle de la linguistique, la linguistique variationniste a pour visée d'observer la variation de formes d'un code donné, tels ses systèmes lexical (cf. Nadasdi et al. 2004), phonologique (cf. Mougeon et Beniak 1991, chapitre 8), grammatical (cf. Knaus et Nadasdi 2001) et, comme dans le cas présent, morphosyntaxique. Parmi ces systèmes on contemple plus précisément les variantes qui se concurrencent pour le même titre sémantique ou qui expriment sensiblement la même chose (Labov 1972, p. 271).

En s'appuyant sur les principes de la linguistique variationniste, l'on peut déceler les multiples *facteurs* qui tendent à motiver la variation est rendu possible. À la fois linguistiques (facteurs internes) et non linguistiques (facteurs externes), ces facteurs recherchés peuvent comprendre, mais ne se limitent pas à : la personne grammaticale, le contexte temporel, la présence / absence de substantifs (adverbes, articles, pronoms, etc.);

la classe sociale, l'âge et, facteur s'étant avéré fort révélateur dans la présente étude, la restriction linguistique. Si le paradigme de facteurs non linguistiques se résume à une liste d'éléments clés, un choix quasi indéfini d'éléments appartiennent au paradigme de facteurs linguistiques.

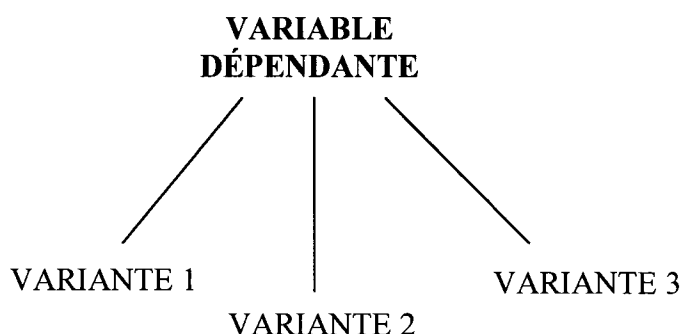
Nombre de chercheurs, surtout des sociolinguistes, s'en tiennent aux principes de la linguistique variationniste en vue de discerner les facteurs linguistiques et non linguistiques pouvant contribuer à l'obtention d'une forme quelconque. Habituellement, les travaux exécutés selon cette méthode visent à quantifier le nombre d'occurrences d'une forme non-stigmatisée (ou standard) versus le nombre d'occurrences d'une forme stigmatisée (ou familière). Par exemple, Nadasdi et al. (2004) ont entrepris une enquête visant à documenter la distribution des variantes *auto*, *char*, *automobile* et *voiture* pour la notion de « véhicule automobile » selon des adolescents franco-ontariens. Leurs résultats leur ont permis, entre autres, de préciser les facteurs linguistiques et sociolinguistiques qui conditionnent l'emploi des variantes identifiées.

Nous tenons à signaler au lecteur qu'il n'est toutefois pas primordial qu'une étude variationniste cherche à révéler le niveau de stigmatisation associé à une variante. Ceci n'est pas le cas pour notre étude : ni l'une ni l'autre des variantes au sujet desquelles nous désirons obtenir des précisions ne sont stigmatisées d'après la grammaire française.

Pour procéder à une enquête variationniste, il est d'abord et avant tout essentiel de circonscrire en quoi consiste la variabilité. Ce qui est sujet à l'alternance est connu sous le nom de la *variable linguistique*, « un élément linguistique qui possède des variantes identifiables » (Wardhaugh 2001, p. 139). Les *variantes*, dont il faut naturellement en fixer au moins deux, représentent les formes en concurrence qui partagent (plus ou

moins)<sup>5</sup> le même sens. Nous renvoyons le lecteur à la composition variable-variante illustré dans le Graphique 2.1 ci-après :

**Graphique 2.1. La composition variable-variante**



Une fois la variable et les variantes correspondantes circonscrites et codées, il est nécessaire de passer à l'analyse mathématique des données par l'intermédiaire de la technologie informatique et ce, en vue de mesurer quantitativement le rapport entre les formes produites et les divers facteurs influents.

**2.3 L'analyse factorielle par régressions multiples avec GoldVarb**

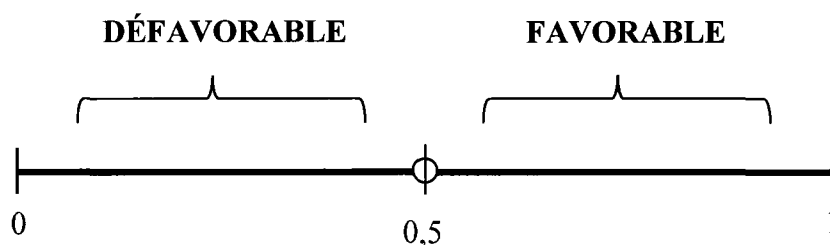
Dans un cadre variationniste, l'effet qu'ont les facteurs désignés sur l'emploi des variantes peut être quantifié. Autrefois, cette procédure consistait en un calcul du nombre total d'occurrences d'une forme (p. ex. : 74 sur 1 123 occurrences) ou en un pourcentage (p. ex. : le taux d'emploi de la variante  $x$  est de 26 % dans le contexte  $y$ .) À l'heure actuelle, les résultats sont couramment générés sous forme d'expression mathématique, appelée *indice factoriel*, en utilisant le logiciel d'analyse factorielle par régressions multiples GoldVarb.

---

<sup>5</sup> Il faudrait prévoir une certaine marge de liberté lors de l'interprétation des variantes dans le contexte discursif, auquel cas il est proposé que la distinction de formes soit généralement « neutralisée » (Poplack et Turpin 1999, p. 140).

Conçu à l'intention des linguistes, GoldVarb effectue une analyse globale des données linguistiques saisies en vue de « déterminer le poids de chaque facteur, c'est-à-dire son influence sur la variable dépendante »<sup>6</sup>. Le « poids » dont on fait mention est calculé et traduit en indice factoriel, mesure quantitative linguistique exprimée en décimale sur un continuum allant de 0 à 1. Plus l'indice factoriel se rapproche de 0, moins le facteur spécifié favorise la production de telle ou telle variante. Inversement, plus le calcul se rapproche de 1, plus le facteur spécifié est favorable à la production de la variante en question. Par exemple, selon ce continuum, un indice de 0,10 serait interprété comme très défavorable tandis que 0,90 serait très favorable quant à l'influence d'un facteur sur une variante. Nous renvoyons le lecteur au schéma du continuum factoriel au Graphique 2.2 :

**Graphique 2.2.** Le continuum factoriel



<sup>6</sup> [http://www.crm.umontreal.ca/~sankoff/GoldVarb\\_Frn.html](http://www.crm.umontreal.ca/~sankoff/GoldVarb_Frn.html)



### 3.0 LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 3.1 Le français en Ontario : les statistiques et le statut

L'Ontario, la province la plus peuplée du Canada, est la province où se trouve la plus forte concentration de francophones hors Québec. Selon le recensement de 2001, on y compte 522 765 âmes qui ont appris dès l'enfance soit le français, soit l'anglais et le français comme langue(s) maternelle(s). Des 11 285 550 habitants de la province, ce chiffre correspond à environ 4,6 % de la population totale provinciale (Nadasdi 2005, p. 102). À l'échelle nationale les personnes d'expression française vivant en Ontario représentent seulement 7,8 % des locuteurs du français au Canada. Comme le pourcentage de francophones s'établit à moins de 10 % de la population ontarienne, le français y est, il est clair, une langue minoritaire ombragée par la réalité anglaise. L'anglais demeure la seule langue officielle de la province.

Malgré leur statut de peuple minoritaire, les Franco-Ontariens jouissent d'une importante stratégie d'aménagement linguistique mise en place par le gouvernement provincial. Non seulement la province dispose-t-elle de divers services en français aux niveaux provincial<sup>7</sup> et gouvernemental, elle est aussi dotée de quelque 400 écoles de langue française dont le principal mandat est de subvenir aux besoins éducatifs comme linguistiques des enfants issus de familles francophones. Les enfants qui fréquentent une école faisant partie du réseau francophone commencent leur scolarisation en français dès la maternelle et la poursuivent jusqu'à la fin des études secondaires.

---

<sup>7</sup> De toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, seuls les gouvernements provinciaux de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick desservent leur résidents dans les deux langues officielles du pays.

Ce vaste réseau d'écoles francophones sert de véhicule nécessaire à la conservation du français et à sa transmission d'une génération à l'autre. Les francophones en Ontario dépendent de l'accès à la scolarisation dans la langue minoritaire afin de « protéger, transmettre et mettre en valeur la culture et la langue françaises »<sup>8</sup>. Pour les familles qui ont (presque) abandonné le français comme langue de communication au foyer, l'école constitue essentiellement la seule voie pour le maintien de la langue minoritaire. Toutefois, comme nous verrons plus loin, cette dépendance à l'égard du système éducatif en ce qui concerne le maintien du français engendre d'importantes conséquences linguistiques pour certains élèves.

### 3.2 Le corpus

Les données que nous avons analysées ont été puisées du corpus du parler français en Ontario qu'ont monté Mougeon et Beniak dans les années 1980 (cf. Mougeon et Beniak 1991). Le corpus renferme une collection de 117 enregistrements obtenus auprès d'élèves des 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, âgés alors de 14 à 15 ans et de 17 à 18 ans, respectivement. La totalité des élèves sont francophones, c'est-à-dire qu'au moins un de leurs parents se déclare francophone. Réalisées sous forme de tête-à-tête, les entrevues ont été dirigées sur les lieux de l'école et conçues de manière à ce que le langage élicité soit le plus naturel et le moins réfléchi possible (Mougeon et Beniak 1991, p. 70). Le corpus de Mougeon et Beniak a jusqu'ici fait l'objet de maintes études dont les données ont servi à mettre en lumière les effets qui peuvent survenir lorsque deux langues se côtoient directement (voir la section 3.3).

---

<sup>8</sup> Les détails sur le système d'éducation ainsi que son rôle au niveau de la protection du français ont été tirés de la page Internet <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement>



Si l'on se fixe aux statistiques, il n'est pas difficile de reconnaître que dans les trois premières localités le français est à des degrés variables une langue minoritaire. À Hawkesbury, la langue française et les francophones bénéficient d'une présence nettement majoritaire. Ces quatre localités ont été choisies en vue de la cueillette de données linguistiques d'autant plus qu'elles « représentent divers points à travers le continuum de concentration francophone au niveau local » (ma traduction, Mougeon et Beniak 1991, p. 23). Une telle représentation stratifiée où le français et l'anglais entrent ainsi en contact fournit de nombreuses occasions d'étudier la variation linguistique en fonction des trois niveaux de restriction et de réaliser diverses analyses et comparaisons connexes.

### 3.2.2 *La distribution des locuteurs selon le niveau de restriction*

Tel que mentionné précédemment, le corpus de Mougeon et Beniak a été élaboré à partir de 117 enregistrements représentatifs du français parlé par des adolescents vivant dans les localités de Hawkesbury, Cornwall, Pembroke et North Bay. Dans chaque localité, la concentration francophone sur le continuum oscille entre fortement majoritaire (85 %) et fortement minoritaire (8 %). Grâce à l'étendue de ces pourcentages, Mougeon et Beniak ont réussi à mettre sur pied une méthodologie à l'aide de laquelle il leur était possible de quantifier dans quelle mesure l'usage du français est en restriction, c'est-à-dire à quel point la langue minoritaire s'emploie dans divers contextes par rapport à la langue majoritaire.

Pour ce faire, ils ont sondé les adolescents en leur faisant répondre « à une série de questions portant sur leur emploi du français dans la vie quotidienne » (Nadasdi 2000,

p. 103). Le répondant devait indiquer sa fréquence d'emploi du français dans 11 situations de communication, notamment avec ses parents, ses amis, ses frères et sœurs; à l'école, en dehors du foyer, etc. Il devait également préciser les proportions (toujours en français / anglais, souvent en français / anglais, autant en français qu'en anglais, etc.) selon lesquelles il recourt au français dans ces situations, en plus de celles s'appliquant à ses interlocuteurs (mère, père, frères et sœurs, amis, etc.) (Mougeon et Beniak 1991, p. 79). Leur méthodologie leur a permis de distinguer à l'intérieur de chaque localité trois cohortes distinctes de locuteurs relativement à leur niveau de restriction linguistique. Les trois cohortes en question sont divisées en fonction de trois niveaux distincts : les locuteurs a) *non-restreints*, b) *semi-restreints* et c) *restreints*.

D'une perspective quantitative, les locuteurs non-restreints sont ceux qui affichent la plus grande tendance à se servir du français dans les 11 situations, leur emploi fréquentiel s'étendant de 0,80 à 1,0. À l'intérieur de ce groupe, les caractéristiques du français sont en parallèle avec celles du français au Québec (Roy 2004, p. 357). La prochaine cohorte, les locuteurs semi-restreints, qui se disent « bilingues équilibrés », affichent un taux fréquentiel allant de 0,45 à 0,79. Enfin, les locuteurs restreints, quant à eux, représentent le groupe au sein duquel le français a la moindre fonction communicative et où l'abandon de la langue minoritaire s'avère le plus manifeste. Ce dernier groupe n'emploie la langue minoritaire qu'assez rarement dans les 11 situations de communication identifiées. On associe aux locuteurs restreints la tranche factorielle de 0,05 à 0,44 (Mougeon et Beniak 1991, p. 73). Nous renvoyons le lecteur au Tableau 3.1, qui récapitule ce qui précède :

**Tableau 3.1. Distribution des locuteurs franco-ontariens selon la restriction**

Cohorte	Emploi du français (indice) <sup>10</sup>
Locuteurs restreints	0,05 à 0,44
Locuteurs semi-restreints	0,45 à 0,79
Locuteurs non-restreints	0,80 à 1,0

L'indice de restriction développé par Mougeon et Beniak convient également à quantifier approximativement à quel point les adolescents franco-ontariens privilégient la langue majoritaire, l'anglais, dans les 11 situations de communication. Moins ils utilisent le français, plus ils doivent recourir à l'anglais. Ainsi, l'emploi de l'anglais est « très intense dans le cas des locuteurs restreints, moyen dans le cas des locuteurs semi-restreints et modéré ou faible dans le cas des locuteurs non-restreints » (ibid.).

Les renseignements fournis sur les localités, les locuteurs, la concentration de population francophone et l'emploi de la langue minoritaire versus la langue majoritaire représentent une porte d'entrée aux particularités linguistiques propres à chacune des cohortes vis-à-vis de la restriction et, par conséquent, permettent de mieux comprendre le phénomène de contact des langues.

### **3.3 Les conséquences linguistiques des langues en contact**

Dans leur compte rendu mettant en relief les conséquences linguistiques du contact entre l'anglais (langue majoritaire) et le français (langue minoritaire) en Ontario, Mougeon et Beniak (1991) privilégient une sélection de variables, sept au total, dont les résultats

---

<sup>10</sup> Il importe de se rappeler que l'indice attribué à un locuteur ne doit pas être interprété comme un indice de compétence linguistique. Cet indice reflète plutôt la fréquence d'emploi du français dans les 11 situations précisées. Ainsi, l'indice de 1,0 signifie que le locuteur utilise toujours le français dans toutes les situations. Inversement, l'indice de 0,5 indique que le locuteur ne l'utilise (presque) jamais dans ces situations de communication.

respectifs varient selon que le niveau de restriction des locuteurs est faible, modéré ou fort. Comme leurs observations nous permettent de saisir l'ampleur des retombées linguistiques auxquelles peut donner lieu la restriction linguistique, et que l'objectif de notre étude est de faire avancer les connaissances globales relatives à cette variété de français, nous estimons essentiel un sommaire de leurs conclusions.

Les sept variables ayant fait l'objet d'examen approfondis ont été catégorisées en diverses conséquences linguistiques : la simplification, les changements entretenus par les enfants, la réduction sociolectale, la réduction sociolectale abandonnée, l'interférence explicite et implicite et les emprunts de base.

Pour ce qui est du phénomène de simplification, celui-ci rappelle que lors du processus d'abandon linguistique les locuteurs peuvent concevoir des stratégies en vue de faciliter le maintien de leur langue minoritaire. En Ontario, par exemple, on constate un nivellement de la conjugaison marquée de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, auquel cas le locuteur recourt plutôt à la conjugaison de la 3<sup>e</sup> personne du singulier, comme dans 6) :

6) C'est pas affecté parce que les personnes **sait** (savent) qu'est-ce qu'il y a. (P01)

Attribuable en grande partie à un problème acquisitionnel, ce phénomène se manifeste surtout à Pembroke ainsi que chez les locuteurs restreints.

Auprès des locuteurs minoritaires, il est également possible que des formes remontant à l'acquisition au stade de l'enfance soient préservées et jamais corrigées. Une telle structure divergeant de la langue standard a été détectée en Ontario, soit la conjugaison stigmatisée du verbe *être* à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, comme dans 7) :

7) J'savais pas de quand qu'**sonaient** pour v'nir me voir. (C03)

Trait caractéristique du langage des enfants, cette variante existe principalement auprès des adolescents semi-restreints à Cornwall. Nombre d'eux n'ont pas éliminé cette variante de leur lexique pour apprendre la forme standard « étaient ». La variante en question ne s'utilise pas dans le parler des locuteurs restreints, qui, dans une large mesure, « sont soumis à l'influence standardisatrice de l'école » (Mougeon 2005, p. 266).

En plus du phénomène de simplification et du maintien d'une forme stigmatisée, Mougeon et Beniak ont aussi circonscrit des variables qui touchent le paradigme sociolectal. D'une part, ils ont observé une tendance chez les locuteurs restreints à éviter une forme informelle; d'autre part, ils ont découvert qu'une forme informelle peut s'ancrer dans leur langage de façon à constituer la structure habituelle et ce, indépendamment du niveau de restriction.

Dans le premier cas, il s'agit de l'emploi alternant des prépositions possessives *à* et *de*, où *à* reflète un élément de la langue vernaculaire. Comparons, par exemple, les phrases dans 8) et 9) :

8) Ma grand-mère, la mère **à** ma mère, elle habite avec nous-autres. (H03)

9) Elle a dit, "Cliff Randolph", pis c'était le "boyfriend" **de** sa fille. (P14)

L'utilisation informelle de *à* se voit exclure complètement du groupe des locuteurs restreints et des locuteurs de la classe moyenne. Ainsi, on peut dire que ceux appartenant à la classe moyenne tendent à défavoriser les variantes stylistiques et que les locuteurs restreints choisissent en tout temps *de* puisqu'ils n'ont pas été suffisamment exposés à la langue vernaculaire pour l'avoir acquis.



Dans le second cas, il est question de variantes liées à la conjugaison de la 1<sup>ière</sup> personne du singulier du verbe « aller » en tant que verbe principal et en tant qu'auxiliaire. Les variantes *je vais*, *je vas* (*j'vas*) et *m'as* sont prises en exemple dans 10), 11) et 12) respectivement :

10) **Je vais** à des compétitions avec mon ch'val. (P08)

11) Ben comme **j'vas** utiliser des mots en anglais quand y'parle en français. (C02)

12) Quand **m'as** être en douze ou treize là i' vont m'aider à choisir. (N22)

À titre de verbe principal, la variante *je vas* est de loin la plus favorisée, tandis que la variante formelle (sinon hyperformelle) *je vais* est la moins attestée dans tous les groupes. En effet, même les locuteurs restreints utilisent les variantes stylistiques *vas* et *m'as* aussi fréquemment que les autres, ce qui va à l'encontre des conclusions précédentes concernant les variantes stylistiques.

Dans toute situation où une ou plusieurs langues sont en contact, l'interférence linguistique n'est guère évitable. Le français des Franco-Ontariens connaît deux types d'interférence : implicite et explicite. Par *implicite* nous entendons un élément de la langue minoritaire dont l'emploi est statistiquement en déclin, notamment chez les personnes ayant une bonne connaissance de la langue majoritaire, et qui n'a pas d'équivalent dans cette dernière (Mougeon et Beniak 1991, p. 160). Notons que ce type d'interférence se révèle très difficile à prouver.

En Ontario, la notion de « être situé à la résidence de quelqu'un » ou « aller à la résidence de quelqu'un » peut s'exprimer comme suit :

13) C'est ben mieux boire **chez** toi que te montrer en public dans tes états. (H01)

14) La plupart du temps quand qu'on sort c'est toujours **sur** quelqu'un. (C03)

15) Quand j'vas **à** leur maison, pis ils parlent... (P24)

16) Moi j'reste **à la maison** faire l'ouvrage avec ma mère. (N11)

17) On se rencontre au "mall" ou chez... **à la maison de** quelqu'un. (N28)

Parmi ces variantes, celle qui n'a pas de forme équivalente en anglais et dont l'emploi est en déclin est la préposition *chez*. Il en est surtout chez les locuteurs semi-restreints, qui ne s'en servent que peu (54 %) par opposition aux locuteurs non-restreints (77 %) et restreints (62 %).

On entend par interférence *explicite* tout élément ayant pour source la langue majoritaire qui s'est infiltré dans la langue minoritaire par voie de traduction analogique. Il suffit d'examiner les variantes *à la radio / télévision* et *sur la radio / télévision* comme dans 18) et 19) :

18) On dit qu'i' va passer **à** la télévision bientôt. (H19)

19) J'aime pas les nouvelles **sur** la radio en français. (C36)

Il ressort qu'aucune occurrence de l'expression *sur la radio / télévision* (la variante issue de l'influence anglaise *on the radio / television*) n'a été trouvée à Hawkesbury. On constate par ailleurs que les locuteurs non-restreints rejettent catégoriquement *sur* et optent plutôt pour la variante qui est conforme aux normes grammaticales *à la radio / télévision*. Cette distribution fait montre du fait que les locuteurs non-restreints sont, malgré toute pression exercée par la langue majoritaire avoisinante, à même de s'en tenir au bon usage.

Parmi toutes les conséquences linguistiques pouvant survenir, celle des emprunts de base représente sûrement la plus facile à discerner et à quantifier. Dans le cas présent, l'on se réfère spécifiquement à l'insertion de la conjonction de conséquence anglaise *so*, comme dans 20), à la place d'équivalents sémantiquement égaux tels *ça fait que* et *alors*.

20) Les filles aimaient pas ça *so* y'ont commencé de chicaner. (P20)

L'emploi de cette conjonction prévaut à Cornwall, de même que chez les locuteurs semi-restreints et chez les locuteurs de la classe ouvrière. D'une part, les adolescents de la classe ouvrière ont vraisemblablement associé à leur langue maternelle une valeur négative, la qualifiant d'inadéquate sur le plan socioéconomique. L'ajout d'un substantif anglais symbolise alors un élément de prestige. D'autre part, quant au niveau de restriction, les locuteurs semi-restreints sont plus enclins à effectuer des transferts linguistiques parce qu'ils communiquent dans les deux langues de manière plus intense que les autres locuteurs.

Les quelques exemples ci-dessus servent à décrire les particularités linguistiques du français parlé des Franco-Ontariens tout en tentant d'en expliquer les tendances générales. De la simplification à la réduction, en passant par l'interférence, il importe de souligner ces conséquences afin de mieux comprendre la distribution des résultats de notre étude sur le futur. Nous abordons par ailleurs une autre discussion dont le thème porte sur les stratégies, innovations et autres phénomènes semblables vis-à-vis du contact linguistique, non seulement pour renforcer nos conclusions mais pour illustrer que le cas du français en Ontario n'est pas unique.

### 3.4 L'abandon linguistique

Lorsque deux langues cherchent à remplir les mêmes fonctions communicatives, un agencement qui exige nécessairement le bilinguisme, l'abandon linguistique peut effectivement en résulter. Winford (2003) avance la thèse que « dans la plupart des cas, l'acquisition d'une nouvelle langue encourage l'abandon graduel de la langue ancestrale, ce qui en occasionne l'étiollement progressif et finalement la désuétude et la mort » (ma traduction, p. 256). Dorian (1981) appuie ces propos en raison du fait que ces derniers concordent avec les observations qu'elle a effectuées relativement au gaélique d'Écosse; elle réitère également que le bilinguisme constitue souvent une étape transitionnelle (p. 112).

En ce qui concerne le parler franco-ontarien des quatre localités, qui est en contact direct avec l'anglais, les sept variables que nous avons résumées ont facilité la tâche à Mougeon et Beniak en cela qu'ils leur ont permis de préciser en quoi le sociolecte de ces endroits diffère du français langue majoritaire, une langue qui témoigne forcément de plus de variation. D'une part, la langue minoritaire imite de près le français à titre de langue majoritaire, spécifiquement celle des locuteurs non-restreints (par ex., l'absence de *sur la radio / télévision*). D'autre part, certains parlent une variété de français qui, à l'occasion, caractérise plutôt le français écrit (par ex., l'absence de la préposition possessive informelle *à*). Ce dernier phénomène s'observe surtout chez ceux qui se classent parmi les locuteurs à forte restriction.

Le parler des Franco-Ontariens figure parmi tant d'autres langues qui exhibent des signes de changement à force de subir une existence précaire à l'intérieur d'une langue majoritaire. Dorian (1991) présente aussi un compte rendu sur l'abandon

progressif et imminent du gaélique parlé dans quatre collectivités écossaises et effectue un survol de divers exemples qui attestent des changements se manifestant sur le plan structural, notamment la simplification et l'innovation. Les discussions s'y rapportant traitent de changements observés dans le parler de trois cohortes de locuteurs du gaélique<sup>11</sup> : les OFS (*older fluent speakers* [vieux locuteurs compétents]), les YFS (*younger fluent speakers* [jeunes locuteurs compétents]) et, le groupe le moins âgé et le moins compétent, les SS (*semi-speakers* [locuteurs semi-compétents]). La discussion suivante se limite aux renseignements ayant trait au paradigme verbal.

Dorian constate que les locuteurs des trois niveaux n'ont pas tous une maîtrise uniforme de deux temps de verbe : l'impératif et le conditionnel. Dans le cas de l'impératif, elle a observé la perte totale de la distinction du nombre, c'est-à-dire que certains locuteurs ne distinguent plus le singulier du pluriel. Plutôt que d'ajouter le suffixe /-u/ à la racine du verbe pour signaler la forme plurielle, les SS n'indiquent pas le pluriel du tout. Le suffixe approprié n'a pour eux aucune valeur fonctionnelle, son usage productif ayant été totalement nivelé. Pourtant, le morphème pluriel joue encore un rôle pour les autres locuteurs. Les OFS s'en servent 73 % du temps et les YFS 43 % du temps. Notons que mêmes les locuteurs les plus compétents commencent à perdre ce trait.

Comme le français en Ontario, le gaélique est sujet à la simplification. Par exemple, le conditionnel en gaélique admet deux formes pour la construction de la 1<sup>ière</sup> personne du pluriel : une forme synthétique (fléchie) et une forme analytique. Encore que la forme synthétique constitue le choix privilégié par tous les locuteurs, elle s'emploie différemment au sein des trois groupes. La présence de la forme synthétique demeure

---

<sup>11</sup> Les détails méthodologiques et chronologiques qui ont servi à délimiter ces groupes se trouvent au chapitre 4 (1981). Il est à noter que ces locuteurs n'ont jamais bénéficié d'une scolarisation dans la langue minoritaire, contrairement au cas des Franco-Ontariens.

assez forte chez les locuteurs les plus compétents, soit 92 % pour les OFS et 83 % pour les YFS. Par contre, les SS l'omettent dans tous les cas potentiels, à l'exception d'une seule occurrence. Vu l'absence de la valeur fonctionnelle de l'impératif et le taux minime de la forme synthétique du conditionnel, il est bien clair que « le système verbal des SS est essentiellement dépourvu de [la distinction] du nombre » (ma traduction, p. 142).

La distinction de nombre n'est pas le seul aspect grammatical qu'ont perdu les SS. En raison de la perte quasi totale de la forme passive, ce groupe ne peut communiquer qu'à la voix active. Il n'empêche que les autres locuteurs continuent d'employer la voix passive, mais d'importantes différences s'y voient.

Le gaélique admet normalement deux constructions pour la voix passive. La première, la forme conservatrice, se compose à partir du verbe /toɫ/ et l'autre à partir du verbe /pi/. Il existe également une troisième construction, que ne reconnaît pas la grammaire. Au lieu d'utiliser l'une des deux formes prescrites, les YFS se sont créés une forme analogique. Il s'agit d'une innovation exclusive chez les YFS, qui ont harmonisé les deux formes pour en forger une seule. Les OFS ne comptent qu'une seule occurrence de cette forme et expriment plutôt la voix passive à l'aide de la forme conservatrice (24 sur 44 occurrences potentielles), qui n'existe pratiquement pas chez les YFS et les SS (1 occurrence dans chaque groupe). Alors que les OFS utilisent la forme conservatrice et les YFS recourent à leur propre innovation, les SS n'emploient ni l'une ni l'autre de ces formes car la voix active monopolise leur discours.

Des trois temps de verbe en usage en gaélique—le passé, le futur et le conditionnel—le passé est de loin le mieux préservé au sein des SS. Par exemple, ces derniers respectent le plus souvent la règle conservatrice pour construire le passé et

réussissent à bien former ce temps dans 90 % des cas. Toutefois, ce groupe rencontre une pléthore de difficultés touchant la construction du futur.

Les verbes non amuissables (*immutable verbs*) ne possèdent aucun marqueur temporel pour identifier précisément le temps futur. Ainsi, ce phénomène rend davantage possible la substitution d'autres temps. Alors que la norme qui gouverne l'emploi du futur dicte qu'il faut un verbe non amuissable suivi d'un marqueur morphologique (par ex., un suffixe) afin de faire la distinction appropriée, certains SS en ignorent le besoin et omettent totalement le suffixe concerné.

Parmi les 69 occasions potentielles visant à éliciter un verbe conjugué au futur, 48 % d'entre elles ont été admises, en dépit du fait que le suffixe comporte d'habitude des anomalies. Diverses bizarreries dans la construction du futur ont été détectées, parmi lesquelles on retrouve un faux futur. Quelque 13 % des exemples enregistrés du « futur » se sont composées de sorte à le confondre avec le passé ! Cette « collision » verbale représente la norme pour plus de la moitié des répondants SS, ou 7 sur 11 individus.

Force est de considérer les observations qu'a répertoriées Dorian comme d'importantes révélations qui mettent au clair un échantillon des changements susceptibles de survenir à mesure qu'une langue s'étiole. Par exemple, on constate qu'à l'intérieur de la même communauté linguistique, divers locuteurs peuvent exhiber différents niveaux de compétence, c'est-à-dire que les effets liés à l'abandon ne sont pas forcément ressentis pareillement par tous. Dorian (1981) qualifie ce scénario de « courant » (p. 114). En outre, lorsqu'on se base sur ces mêmes observations, on voit qu'une variété de structures utilisées par les locuteurs n'ayant jamais atteint un niveau avancé de la langue peuvent s'atrophier, tandis que d'autres se créent ou se confondent.

D'un autre côté, on trouve que malgré l'influence de la langue majoritaire les locuteurs les plus compétents parviennent à conserver certaines caractéristiques de leur langue. Bien des observations abordées dans Dorian (1981) sont en parallèle avec le comportement du français de l'Ontario.



## 4.0 LES DONNÉES

### 4.1 Les études précédentes

La présente étude s'ajoute à des recherches précédentes ayant documenté la variation de l'expression de la postériorité au moyen du FP et du FF. Les recherches ont ciblé le français parlé à Ottawa-Hull (Poplack et Turpin 1999), à Montréal (Emirikian et Sankoff 1985) et à Québec (Deshaies et Laforge 1981), de même qu'en Acadie (King et Nadasdi 2003; Chevalier 1996). Il existe également un petit nombre d'études (Miriam 1994; Wales 1983) menées hors Canada qui témoignent du comportement du futur dans le parler de locuteurs pour lesquels l'abandon du français langue minoritaire s'avère inéluctable. Enfin, une dernière étude sur la variable a été entreprise à l'aide d'un corpus du français parlé d'élèves d'immersion française (Nadasdi et al. 2002).

Le corpus du parler français en Ontario qu'ont monté Mougeon et Beniak contient des enregistrements représentatifs d'une variété de français parlée au Canada. Ainsi, nous allons porter une attention exclusive aux études variationnistes menées dans des communautés canadiennes de locuteurs natifs du français pour effectuer nos comparaisons. À ce propos nous désirons faire la remarque suivante. Nous sommes pleinement conscient du fait que le Canada jouit de deux principales variétés de français : le français québécois et le français acadien. Nous sommes également au courant du fait que ces variétés n'ont pas vécu la même évolution historique et qu'elles comportent en outre des différences fondamentales. Cela dit, nous avons cru bon de nous reporter aux études qui font état du comportement du français québécois et des variétés s'y rattachant (ci-après le « français canadien ») en raison des liens historiques que celles-ci partagent avec le français des localités franco-ontariennes. Quant aux études qui font état du

comportement du français acadien, nous nous y référons non parce que cette variété demeure grammaticalement conservatrice à bien des égards, mais parce qu'elle est, tout comme le français de l'Ontario, une langue minoritaire au Canada.

Les études précédentes que nous avons consultées se sont effectuées sur plus de deux décennies, entre 1981 et 2003. Deshaies et Laforge (1981) et Emirkanian et Sankoff (1985) ont été les premiers à achever leurs études respectives et ce, à une époque où l'on n'avait pas encore normalisé pour ainsi dire les critères méthodologiques à retenir ou à rejeter dans le cadre d'une analyse variationniste du futur. Par conséquent, les termes désignant les facteurs documentés et codés diffèrent d'une étude à l'autre. Dans l'espoir d'harmoniser cette diversité de nomenclature, nous favorisons surtout les termes qu'ont adoptés Poplack et Turpin (1999).

Dans le même ordre d'idées, aucune étude ne recourt à une seule et même manière de fournir les résultats statistiques. Ces renseignements apparaissent surtout sous forme de nombre d'occurrences ou de pourcentage. Par ailleurs, depuis le lancement du logiciel d'analyse de règles variables GoldVarb, il est possible d'inscrire des données statistiques sous forme d'indice factoriel, une expression mathématique qui indique « l'effet de chacun des facteurs sur le choix de variante » (ma traduction, Mougeon et Beniak 1991, p. 89). Vu les méthodes multiples de rapporter les résultats et la quasi impossibilité de les convertir afin qu'ils soient conformes à un système typologiquement commun, nous reproduisons les statistiques pertinentes dans leur format original (un résumé de ces informations se trouve à l'annexe 1).

#### 4.1.1 Les facteurs linguistiques

À partir des études précédentes qui portent sur la variation du FP et du FF au Canada, nous avons pu dégager différents facteurs linguistiques et sociolinguistiques susceptibles de motiver l'emploi de la variable. Pour ce qui est des facteurs linguistiques, ceux-ci comprennent la polarité (phrase négative ou affirmative), la personne grammaticale, la référence temporelle, la spécification adverbiale, la certitude / l'imminence de l'énoncé, la conjonction temporelle « quand » et la conjonction circonstancielle « si ». Les facteurs sociolinguistiques sont énumérés à la partie 4.1.2.

##### 4.1.1.1 *La polarité*

Le premier facteur, la polarité, représente l'exclusif facteur abordé et traité dans toutes les études sociolinguistiques précédentes. Il en est de même car, parmi l'ensemble des facteurs linguistiques et sociolinguistiques, la polarité semble exercer la ou l'une des plus grandes influences sur le choix de variante, surtout en français canadien. Pour ce facteur, on retrouve en général une prépondérance du futur fléchi en contexte négatif, alors que le futur périphrastique s'associe de préférence à la phrase affirmative. Par exemple, Turpin et Poplack (1999) trouvent qu'à toutes fins pratiques le FF représente le seul temps lié aux phrases comportant un élément de négation. Elles calculent un indice factoriel de 0,99 pour le FF dans la phrase négative. Le FP privilégie davantage la phrase affirmative, l'indice factoriel étant de 0,65.

Les résultats du corpus d'Ottawa-Hull sont largement reproduits dans les autres études du français canadien, en cela que la polarité du contexte sémantique tend à favoriser l'un ou l'autre temps de verbe. À Québec, Deshaies et Laforge (1981) trouvent

un nombre considérable de cas du FF dans la phrase négative. Sur 413 occurrences de verbes à la forme négative, 400 d'entre elles prennent la forme fléchie, soit 96,9 %.

Emirkanian et Sankoff (1985), quant à eux, observent dans leur sous-corpus<sup>12</sup> de Montréal que la même division en matière de polarité existe, mais cette fois c'est le FP qui affiche les résultats les plus concluants. Les auteurs relèvent 183 occurrences du FF dans la phrase négative (63 %), alors que le FP se limite strictement à la forme affirmative (100 %). À ce sujet les auteurs précisent que « la présence de la négation exclut presque catégoriquement [le futur périphrastique] » (p. 195) et interprètent cette exclusion comme une absence de variation dans la phrase négative. Ils s'obligent alors à ne conserver que les exemples à la forme affirmative dans leur analyse afin de préserver le caractère variationniste de leur étude.

En ce qui concerne la polarité en français acadien, seule l'une des deux études sur le français acadien produit des résultats similaires à ce qu'on trouve ailleurs au Canada. Parmi les trois régions de son étude, Chevalier (1996) recense à l'intérieur de la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick un taux d'emploi de 66,6 % pour le FF dans la phrase négative (20 sur 30 occurrences). King et Nadasdi (2003) n'ont pas trouvé de résultats significatifs.

#### 4.1.1.2 *La personne grammaticale*

Les deux corpus dont les entrevues permettent de faire valoir l'effet de la personne grammaticale sur l'obtention du futur sont celui de Terre-Neuve / l'Île-du-Prince-Édouard et celui d'Ottawa-Hull.

---

<sup>12</sup> Le sous-corpus utilisé dans Emirkanian et Sankoff (1985), un répertoire de 36 locuteurs montréalais, a été monté à partir du corpus Sankoff-Cedergren du parler français à Montréal.

King et Nadasdi (2003) ont codé ce facteur en vue de découvrir s'il existait un lien de subjectivité entre les premières personnes grammaticales et l'emploi du FP, que l'on estime plus subjectif que la forme fléchie. Leurs analyses à cet effet n'ont pas produit de résultats significatifs.

Par contre, Poplack et Turpin (1999) ont remarqué un rapport notable entre l'emploi de la deuxième personne du pluriel *vous* et le FF. Elles arrivent à un indice factoriel de 0,81 pour cette forme. Lorsqu'elles combinent les autres personnes grammaticales, l'indice factoriel cumulatif n'est que de 0,49 pour le FF et de 0,51 pour le FP. Comme ces indices sont nettement inférieurs à celui calculé pour la forme *vous*, cela nous amène à conclure que la personne grammaticale, autre que *vous*, n'influencera que très peu le futur.

#### 4.1.1.3 *La référence temporelle*

En termes de référence temporelle, à la fois Poplack et Turpin (1999) et King et Nadasdi (2003) attestent de l'impact qu'a ce facteur sur le choix du futur. Dans le corpus d'Ottawa-Hull, une légère préférence pour le FP (0,56) est constatée lorsque l'événement auquel on fait renvoi dans l'énoncé est plus rapproché du moment présent. L'indice factoriel pour le futur fléchi suit de près (0,52). À l'inverse, plus l'événement évoqué s'éloigne du moment de la parole, plus la probabilité du FF s'accroît. Ce dernier temps se voit attribuer une cote de 0,48, tandis que celle du FP est de 0,43.

Les données du corpus de Terre-Neuve / l'Île-du-Prince-Édouard appuient de manière plus pertinente la tendance à privilégier le FF à mesure que l'énoncé se distance du moment de la parole. King et Nadasdi (2003) constatent que la forme fléchie

s'emploie dans 60 % des énoncés devant se produire à compter d'au moins une semaine après le moment de la parole. Par contre, 75 % des énoncés devant être réalisés dans la semaine suivant le moment de la parole sont au FP.

#### 4.1.1.4 *La spécification adverbiale*

Dans les études précédentes, on a recouru à deux manières de classer la référence temporelle, qui fonctionne le plus souvent comme adverbe. Poplack et Turpin (1999) de même que King et Nadasdi (2003) avancent leur méthodologies respectives de sorte à assurer une mesure du niveau de spécificité—l'adverbe est-il spécifique (*cet après-midi*), non spécifique (*à un moment donné*) ou absent ( $\emptyset$ )?—tandis que les autres auteurs se contentent de vérifier l'absence ou la présence du facteur en question. Peu importe la méthode admise, chaque étude donne lieu à des conclusions distinctes.

Poplack et Turpin (1999)<sup>13</sup> découvrent une prépondérance du FF lorsque l'énoncé comporte un adverbe temporel non spécifique (0,85). Sans indication de temps, ce chiffre baisse énormément, à 0,47, et chute davantage avec une indication de temps spécifique (0,37). À l'égard du FP, c'est surtout l'absence d'un adverbe temporel qui occasionne ce temps, soit 0,56. Qu'il y ait une indication non spécifique (0,19) ou spécifique (0,23), la spécificité conditionne mal le FP.

À partir des phrases affirmatives provenant des 36 informateurs dans Emirkanian et Sankoff (1985), il est possible d'observer un rapport appréciable entre le choix de futur

---

<sup>13</sup> Il est impératif de signaler ici que les indices factoriels calculés pour la variable du futur dans le *Corpus du parler français à Ottawa-Hull* reflètent une analyse qui tient également compte d'un troisième type de futur, soit le futur présent. Il faudrait alors s'attendre à ce que ce troisième type influe sur la répartition globale des chiffres.

et la présence ou l'absence d'une référence temporelle.<sup>14</sup> Par exemple, une indication de temps donne lieu à 92 occurrences du FP (74 %) et à seulement 32 occurrences (26 %) du FF. Or, en l'absence d'un adverbe temporel, les locuteurs sont nettement plus enclins à utiliser le FP (375 occurrences ou 93 %) comparativement au FF (28 occurrences ou 7 %).

À l'exemple de Poplack et Turpin (1999), King et Nadasdi (2003) prennent en compte aussi le niveau de spécificité dans leur méthodologie, mais sa distribution ne donne pas lieu à des résultats probants, notamment pour le FP. Pour sa part, Chevalier, qui ne se penche que sur la mesure dans laquelle le futur s'opère dans les phrases ayant une indication de temps, déduit de ses données du Sud-Est du Nouveau-Brunswick qu'une indication de temps ne favorise ni l'un ni l'autre des temps de verbe, leurs nombres étant pratiquement à égalité (21 occurrences pour le FF versus 20 occurrences pour le FP).

#### 4.1.1.5 *La certitude / l'imminence*

Élément peu étudié jusqu'ici, la certitude (aussi connue sous le terme d'« imminence ») ne conditionne ni le FF ni le FP en français canadien. D'après Poplack et Turpin (1999), elle exerce plutôt une influence sur l'emploi du futur présent, un type de futur exclus de la présente étude.

Toutefois, après la référence temporelle, la certitude représente le deuxième élément en importance vis-à-vis de la variation en français acadien, selon la recherche de King et Nadasdi (2003, p. 334). Dans les énoncés réputés incertains et certains, les

---

<sup>14</sup> Il est à noter que cette étude, de même que celle de Chevalier (1996), ne reconnaît pas le niveau de spécificité et ne recourt pas à la même méthode de rapporter les statistiques que Poplack et Turpin (1999). Ainsi, nous peinons à effectuer une comparaison adéquate des dites études.

pourcentages sont respectivement de 33 % et de 72 % pour le FP. Le rapport potentiel entre la certitude et le FF n'est pas connu. Ce temps de verbe n'a pas attiré l'attention des auteurs, comme c'est le cas pour le FP, d'autant plus que son taux élevé d'occurrences totales (53 %) le rend beaucoup moins marqué à Terre-Neuve / l'Île-du-Prince-Édouard qu'ailleurs au Canada.

#### 4.1.1.6 *La conjonction temporelle « quand »*

Émanent de nos comparaisons des résultats très diversifiés pour la conjonction temporelle « quand ». La plupart des occurrences de celle-ci entraînent le FP, à la fois dans le corpus de Montréal et celui de Québec. Pourtant, cela ne signifie pas que ce type de futur y connaît une distribution partagée. Emirikian et Sankoff (1985) comptent 63 occurrences de la conjonction « quand » dans la phrase au FP, soit 67 % des occurrences totales. Le FF récolte les 31 occurrences restantes (33 %). Cette tendance se répète plus ou moins dans le français parlé des jeunes et adolescents à Québec, où Deshaies et Laforge (1981) trouvent que « quand » semble principalement absent des énoncés au FF, avec un taux minime de 8,9 %. Par contre, 91,1 % des occurrences de ce facteur accompagnent un verbe conjugué au FP.

Au Sud-Est du Nouveau-Brunswick, la répartition de la conjonction « quand » est carrément inversée. Le travail de Chevalier (1996) montre que 60 % des occurrences de « quand » s'attachent au FF alors que 40 % s'associent au FP.

King et Nadasdi (2003) font une découverte intéressante dans leur corpus acadien. En premier lieu, il importe de souligner que ces chercheurs avaient pour objectif d'enquêter sur le comportement qu'exhibe le FP, le temps futur le moins dominant à



Terre-Neuve / l'Île-du-Prince-Édouard. De même, nous avons un accès quelque peu limité à des informations quantitatives sur le FF. Par ailleurs, ils ont élaboré une méthodologie qui leur a permis de supputer la distribution fréquentielle du futur en tenant compte tant de la présence que de l'absence de la conjonction « quand » dans la subordonnée. Cette approche est unique à leur recherche.

Leurs données révèlent que la présence de « quand » conditionne peu le FP, dont seulement 13 % (0,132) des occurrences se trouvent dans une subordonnée débutant par ou contenant cette conjonction temporelle. Cela ne peut vouloir dire que ce même temps est nettement plus fréquent dans les phrases où il y a absence de « quand ». Un taux de 48 % (0,511) en pareil contexte vient appuyer cette constatation.

#### 4.1.1.7 *La conjonction circonstancielle « si »*

Les tendances relatives à la conjonction circonstancielle *si* sont similaires à Québec et au Nouveau-Brunswick. Il s'agit là d'une rareté parce que, d'après l'ensemble des études précédentes dont nous faisons mention, les français canadien et acadien produisent des résultats catégoriquement différents quant aux facteurs qui conditionnent le futur. Dans ces régions, le FP constitue le temps de futur majoritaire lorsque « si » avoisine le verbe conjugué. Les pourcentages sont de 94,3 % à Québec et de 79,8 % au Nouveau-Brunswick. Cela se traduit donc par un rapport réduit entre « si » et le FF (5,7 % et 29,7 %) dans les régions susmentionnées.

Les données du corpus d'Ottawa-Hull mènent à des conclusions qui ne correspondent aucunement à celles de Québec et du Nouveau-Brunswick. À la différence des autres corpus, les occurrences de la conjonction « si » au FP sont si peu nombreuses

que les auteures se doivent d'interpréter ce facteur comme étant non significatif aux fins d'analyse. Il n'en reste pas moins qu'il existe un lien mesurable entre la conjonction circonstancielle et le FF. Bien que les indices factoriels soient très rapprochés, il est tout de même possible de constater qu'en présence de « si », le FF s'emploie un peu plus qu'en son absence, soit 0,51 versus 0,45.

#### **4.1.2 Les facteurs sociolinguistiques**

À l'aide de la mine de renseignements découlant des études précédentes, il nous était possible de mettre en lumière les façons dont le futur peut s'exprimer au Canada en fonction de plusieurs facteurs linguistiques. Afin de comprendre encore mieux la variation de notre variable, nous signalons non seulement les facteurs qui ont un rapport avec les énoncés des locuteurs mais aussi avec les éléments sociaux associés à ces individus. Il s'agit de facteurs sociolinguistiques, dont les principales catégories incluent l'âge, l'intégration au marché linguistique, le sexe et le niveau maximal d'éducation (Poplack et Turpin 1999, p. 158).

Nos recherches indiquent que ces facteurs en particulier ne jouent pas un rôle substantiel relativement à l'obtention du futur au Canada. D'ailleurs, seul un petit nombre des études précédentes les exploitent aux fins d'analyse. Malgré cela, il serait erroné de présumer que les auteurs ignorent la valeur de ces détails ailleurs.

Dans le cas de l'Acadie, King et Nadasdi (2003) ainsi que Chevalier (1996) omettent soit d'inclure, soit d'examiner les facteurs sociolinguistiques. C'est aussi ce que font Deshaies et Laforge (1981) dans leur étude du parler de Québec. Cette contrainte est

sans doute imputable au caractère homogène<sup>15</sup> des sujets dont les entrevues ont été retenues et par la suite analysés. En raison du fait que les corpus d'Ottawa-Hull et de Montréal ont tous deux bénéficié d'une stratification rigoureuse de leurs données sociolinguistiques, ces communautés s'avèrent d'excellentes sources rendant possible une discussion des influences sociales sur l'expression de la postériorité.

#### 4.1.2.1 L'âge

La catégorie d'âge se divise en trois sous-groupes : jeunes, moyens et vieux. Nous admettons que le nom des sous-groupes est vague. Une pénurie d'information reliée au corpus de Montréal nous empêche de spécifier exactement les années qui délimitent chaque tranche d'âge. Cependant, nous estimons que les tranches en question correspondraient de manière approximative à celles établies dans Poplack et Turpin (1999). Les tranches sont : a) 15 à 34 ans, b) 35 à 54 ans et c) 55 ans et plus. Les variantes s'obtiennent à Montréal comme suit :

**Tableau 4.1. Rôle de l'âge dans la répartition des variantes**

Groupe d'âge	Futur périphrastique		Futur fléchi	
	N	%	N	%
Jeunes	463	94,7	26	5,3
Moyens	354	90,1	39	9,9
Vieux	276	86,5	43	13,5

Emirkanian et Sankoff (1985, p. 198)

<sup>15</sup> King et Nadasdi (2003) ont retenu les entretiens de 24 locuteurs qui se situent au même rang du marché linguistique (p. 327). Les entretiens menés par Chevalier (1996) au Nouveau-Brunswick reflètent le parler d'adolescents qui viennent de terminer leurs études secondaires (p. 77). Deshaies et Laforge (1981) tirent leurs exemples d'entrevues de jeunes âgés de 10 à 17 ans (p. 27).

À Ottawa-Hull, les indices factoriels liés aux variantes sont les suivants :

**Tableau 4.2. Répartition des indices factoriels à Ottawa-Hull**

Groupe d'âge	Futur périphrastique	Futur fléchi
Jeunes	0,54	0,48
Moyens	0,51	0,49
Vieux	0,44	0,56

Poplack et Turpin (1999, p. 159)

Dans l'ensemble, plus les locuteurs sont âgés, plus la probabilité d'utiliser le FF augmente. Inversement, plus les locuteurs s'identifient aux sous-groupes « moyens » et « jeunes », plus les occasions de recourir au FP se multiplient. La répartition disproportionnelle des variantes peut être interprétée soit comme une manifestation de gradation d'âge, soit comme un changement ayant lieu au cœur des trois sous-groupes montréalais. Ce dernier changement revient notamment à la cohorte des jeunes, d'autant qu'ils choisissent davantage le FP à titre de futur de préférence et ce, au détriment du FF et contrairement aux conventions d'usage que prônent les grammaires. Poplack et Turpin (1999, p. 158) et Emirkanian et Sankoff (1985, p. 198) s'accordent collectivement sur ce point.

#### 4.1.2.2 *Le marché linguistique*

Le marché linguistique, ou « le milieu socio-économique » (Emirkanian et Sankoff 1985, p. 198) désigne un classement plus ou moins subjectif (Sankoff et Laberge 1978, p. 240) fondé principalement sur les activités économiques d'un locuteur<sup>16</sup>. En termes plus

<sup>16</sup> Il est bien évident que les adolescents de notre corpus ne peuvent être classés dans un niveau socio-économique quelconque. Par conséquent, le classement se fait en fonction du revenu maximal que touche la mère ou le père, selon le parent qui a le revenu le plus élevé (Mougeon et Beniak 1991, p. 71)

simples, il s'agit d'une stratification hiérarchique de métiers, allant des cadres exécutifs jusqu'aux travailleurs de main d'œuvre, qui prend en compte l'importance relative de la variété standard dans le milieu du travail.

D'un point de vue sociolinguistique, il est parfois avantageux de signaler l'appartenance socio-économique d'un locuteur, compte tenu du fait que l'on peut détecter des tendances linguistiques non universelles dans l'hierarchie du marché linguistique (cf. Wardhaugh 2001, chapitre 6; Sankoff et Laberge 1978).

D'autant plus que le montant du revenu prédit mal la fréquence à laquelle un individu recourt à un niveau de langue standard ou formel : il faut tenir compte de la situation professionnelle plutôt que des détails salariaux d'un informateur afin de savoir où le placer dans les rangs du marché linguistique. En effet, il peut très bien exister une corrélation indirecte entre la compétence linguistique et le métier. À cet égard Sankoff et Laberge (1978) font valoir que « les enseignants, les acteurs et les réceptionnistes tendent à parler une variété plutôt standard par rapport à ceux ayant une situation sociale ou économique semblable » (ma traduction, p. 239). En revanche, un travailleur de l'industrie pétrolière peut toucher un revenu qui dépasse largement la moyenne sans jamais faire usage ni d'un registre soutenu ni d'un langage formel lors de l'exécution de ses tâches.

Pour ce qui est du rôle du marché linguistique dans les études précédentes, nous n'avons recueilli que très peu de renseignements pour ce facteur. Donc nous nous tournons vers l'étude menée à Montréal, où on retrouve une deuxième répartition disproportionnelle des variantes. C'est l'attribution inégale des variantes dans les groupes

« bas », « moyen » et « haut » du marché linguistique qui suscite l'argument qu'un changement se déclare. Les variantes se répartissent à Montréal comme suit :

**Tableau 4.3. Rôle du marché linguistique dans la répartition des variantes**

Marché linguistique	Futur périphrastique		Futur fléchi	
	N°	%	N	%
Bas	463	94,7	26	5,3
Moyen	354	90,1	39	9,9
Haut	276	86,5	43	13,5

Emirkanian et Sankoff (1995, p. 198)

D'après le tableau ci-dessus, le FP occupe une plus grande place spécifiquement dans le groupe « bas ». Par contre, plus les locuteurs montent dans l'échelle du marché linguistique, plus ils utilisent le FF et plus ils évitent en conséquence le FP comme temps par défaut. Emirkanian et Sankoff (1985) commentent ce changement en expliquant que « [l]es informateurs dont la cote de marché linguistique est la plus élevée ont davantage recours au futur [fléchi] que les autres » (p. 198). Il ne s'agit donc pas d'une question de capacité linguistique, mais plutôt du degré de contact direct avec la forme fléchie. Un locuteur qui s'identifie au marché « haut » doit sûrement utiliser et entendre une langue plus correcte au travail, milieu où on s'attend à retrouver plus de formes formelles et le respect des règles de grammaire. Selon toute vraisemblance, ce ne serait probablement pas le cas pour les locuteurs placés dans la catégorie « bas ».

#### 4.1.2.3 Les autres facteurs sociolinguistiques

Les facteurs sociolinguistiques « sexe » et « niveau maximal d'éducation » n'ont aucun rapport significatif avec le choix de variante dans les études précédentes que nous avons consultées.

## 4.2 Le dépouillement des données

Nous avons circonscrit la variable futur parce que jamais auparavant n'a-t-elle fait l'objet d'une analyse dont les données linguistiques ont été recueillies auprès de locuteurs dont la langue minoritaire s'emploie selon différents niveaux de restriction à l'intérieur d'une langue majoritaire. Nous sommes alors les premiers à vouloir comprendre comment la postériorité s'exprime dans le parler français de l'Ontario et quels sont les facteurs linguistiques et non linguistiques éventuels qui en conditionnent l'usage.

Afin de procéder au compte final des occurrences du futur, nous avons dépouillé les 117 entrevues du corpus de Mougeon et Beniak avec le logiciel de traitement de texte Microsoft Word pour Macintosh OS X. La dépouille s'est effectuée en deux phases. Lors de la première phase, l'ensemble des entrevues en format .doc ont été scrutées en vue de repérer toute occurrence du FP et du FF, sans tenir compte des exemples pouvant être invalides. Cette étape n'a donc pas consisté à éliminer les cas éventuels du « faux futur », une structure qui évoque une activité habituelle mais qui se conjugue généralement avec le FP (p. ex., *Des fois m'a parler* en français, pis l'autre *va m'écouter* (C19)) (voir la section 4.3.2). Pendant la phase initiale, en plus du FP et du FF, nous avons également tenté de dégager toutes les occurrences du futur présent (p. ex., Je **pars** pour Montréal dans dix jours). Faute du caractère rare du futur présent en français (cf. Emirikian et Sankoff 1985), nous avons exclu cette variante de notre méthodologie et nous nous sommes borné à l'identification du FP et du FF.

Le processus de repérage a été grandement facilité par la fonction de recherche dans Word, grâce à laquelle il nous était possible d'éviter de sauter involontairement des occurrences de la variable. Afin de relever les cas du FF, il nous a fallu simplement

rechercher les terminaisons morphologiques *-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*, tandis que pour le FP nous avons saisi comme critère de recherche la conjugaison au présent du verbe « aller » en fonction du paradigme de personne grammaticale, soit *vais, vas, va, allons, allez, vont*. Comme nos données reflètent la langue parlée, les conjugaisons non standard de la première personne du singulier *vas* et *m'as* ont aussi été prises en compte (cf. Mougeon et Beniak 1991, chapitre 8). Chaque occurrence du futur, tant les variantes standard et non standard, a été surlignée en couleurs distinctes : jaune pour le FP, cyan pour le FF.

Après la mise en surbrillance des variantes, nous avons procédé à la deuxième phase du dépouillement : la relecture des entrevues. Cette fois, selon la couleur de la surbrillance, nous avons pu identifier le type de futur dont il était question et déterminer en fonction du contexte linguistique et discursif si l'acte d'énonciation se situait véritablement au futur. Si, par suite d'une brève évaluation, nous avons conclu que l'événement exprimé par l'occurrence de la variable ne se situait pas à l'avenir, elle était écartée. De tels exemples comprenaient surtout le « faux futur ». Si l'occurrence faisait bel et bien renvoi à un événement futur, nous l'avons codée conformément au système codique qu'ont élaboré King et Nadasdi (2003) pour les facteurs linguistiques. Dans l'ordre, les facteurs linguistiques codés sont les suivants : a) le type de futur, b) la polarité (affirmatif ou négatif), c) la personne grammaticale, d) la référence temporelle, e) la spécification adverbiale, f) la certitude, g) la conjonction temporelle avec « quand », h) la conjonction conditionnelle avec « si ».



## 4.2.1 Les facteurs linguistiques codés

### 4.2.1.1 Le type de futur

Comme une mise en évidence de l'emploi alternant du futur périphrastique (FP), à l'exemple 21), et du futur fléchi (FF), à l'exemple 22), constitue le but de notre étude, la distinction verbo-temporelle fut naturellement le premier facteur linguistique codé.

21) Comme y'ont peur que l'enfant **va faire** une faute qu'i' **vont regretter**. (N12)

22) Peut-être j'**irai** à Ottawa puis essayer de trouver un bon emploi. (P06)

### 4.2.1.2 La polarité

Bon nombre d'études démontrent clairement que parmi tous les facteurs susceptibles de provoquer le futur, la polarité—le caractère affirmatif ou négatif du contexte dans lequel se trouve la variable dépendante—joue le rôle le plus important quant à l'obtention du futur au Canada.

Pour qu'une phrase soit affirmative, comme dans 23), il doit y avoir absence de toute particule de négation, par exemple (*ne*)<sup>17</sup> + verbe + *pas* / *rien* / *jamais* / *aucun* / *personne*. Par contre, si l'une ou l'autre de ces particules entoure ou suit le verbe au futur, celle-ci s'ajoute à la catégorie de contextes négatifs, comme dans 24) et 25).

23) si on sait pas le mot, heu on **va** le **chercher** pis on peut pas trouver en français comme... pis on **va** le **dire** en anglais "like" comme j'ai fait. (C38)

24) Ben on aura **pas** d'gaz, d'après qu'est-ce qu'eux-autres i' dit. (N31)

25) Pis i' [les Anglais] vont... comme i' savent le français mais heu... comme i' vont **jamais** parler le français. (C13)

---

<sup>17</sup> Nous mettons la particule de négation *ne* entre parenthèses pour souligner le fait qu'il est régulièrement sujet à suppression dans la langue parlée. Nous ne désirons toutefois pas laisser entendre que *ne* est toujours rayé dans le parler français de l'Ontario (cf. Sankoff et Vincent 1980).

#### 4.2.1.3 La personne grammaticale

Toute occurrence retenue de la variable est conjuguée en fonction d'un pronom personnel dans son contexte syntaxique. En français contemporain, il existe six personnes grammaticales ou pronoms personnels, à savoir, *je, tu, il / elle / on, nous, vous, ils / elles*. Or, à la différence des autres études portant sur la variable du futur, nous avons ajouté à cette série un septième pronom personnel. Le pronom dont il est question consiste en une conjugaison non standard d'un verbe à la troisième personne du pluriel qui est nivelé et conséquemment substitué pour la troisième personne du singulier, comme dans 26). C'est au sein des locuteurs non-restreints que le phénomène de nivellement s'obtient le plus souvent (Mougeon et Beniak 1991, p. 97).

Seules 14 occurrences de nivellement ont été détectées pour l'expression de la postériorité. Étant donné sa rareté, soit 1,1 % des occurrences totales, tout exemple de nivellement de la troisième personne du pluriel a alors été réévalué et consolidé dans la catégorie normale de la troisième personne du pluriel (*ils / elles*). Sont conjuguées d'une manière conforme à la grammaire normative toutes les autres personnes grammaticales, comme dans 27) et 28).

26) Heu **i' dit (disent)** que les vêtements maintenant **va (vont)** changer comme, comme avant dans des cinquante pis quarante-neuf là. (P14)

27) J'pense qu'on est en train t'sais [de] perdre notre langue parce que jamais **j'perdrai** ma langue. (H01)

28) **Tu** vas faire ça avec d'autres mots, pis **tu vas** perdre ta langue française. (N22)

#### 4.2.1.4 La référence temporelle

Divers articles dont le thème central est l'étude variationniste du FP et du FF font valoir le rôle de la référence temporelle, c'est-à-dire le moment où l'événement énoncé aura lieu, et comment la distance perçue entre l'acte de l'énonciation et l'événement évoqué conditionnent l'usage de l'un ou l'autre des temps futurs.

En utilisant la méthode de codage de la référence temporelle qu'ont conçue King et Nadasdi (2003), nous avons réparti les variantes selon le moment où l'énoncé est réputé s'être produit : a) dans l'heure (29), b) dans la journée (30), c) dans la semaine (31), d) dans plus d'une semaine (32), et e) à un moment imprécis (33). Nous avons également rajouté, suivant l'exemple des auteurs, une période dite « futur continu » (p. 328), lequel indique un événement qui n'achèvera qu'à un moment lointain dans l'avenir ou pour lequel aucune précision n'est donnée quant au moment du début ou de la fin. Nous avons repéré 14 occurrences du futur continu comme dans 34).

29) Donnez-moi donc des exemples. J'vas vous dire [**maintenant**] ce que j'en pense. (H10)

30) J'ai trois examens à, trois tests à étudier [**à soir**] fait que... ouin, j'vas m'mette aux études de bonne heure. (H03)

31) J viens jusse de finir "Fur Elise" by Beethoven... ah c'est beau. J viens jusse de finir là... et... j'vas le jouer **jeudi** pour elle. (C25)

32) Heu j'aurai la possibilité peut-être **cet été** puis, j'aimerais aller en Californie. (P17)

33) Peut-être ça m'... heu... que j's'rais pas impliqué... quand ça va se produire. (N01)

34) C'est le (la) manière qu'ils parlent puis i' vont parler **toujours** comme ça, je pense. (P13)

#### 4.2.1.5 *La spécification adverbiale*

La présence d'un adverbe temporel peut contribuer au choix du futur<sup>18</sup> (Poplack et Turpin 1999; King et Nadasdi 2003; Emirkanian et Sankoff 1985; Helland 1997). Il existe deux catégories de spécification temporelle : précise et imprécise. Nous attribuons l'étiquette « événement précis » aux événements identifiés à l'aide d'une période spécifique, soit une date, un jour de la semaine, une saison, comme dans 35) et 36). Par contre, appartient au groupe temporel « événement imprécis » tout événement ayant lieu dans un avenir exprimé sans indication temporelle spécifique ou pouvant se produire à un instant quelconque au-delà du moment de l'énonciation, comme dans 37) et 38).

35) M'a faire pas mal de ski **c't'hiver** : du ski d'fond pis du ski alpin. (H12)

36) J'ai pas l'impression que ça va changer tant qu'ça dans... on est rendu pas si loin que ça de... que... de **l'an deux mille**. (N03)

37) **Bientôt** comme heu i' vont avoir beaucoup de Français dans Cornwall. (C38)

38) **À un moment donné** j'vas peut-être, t'sais, me décider ben là là i'commence à être temps que vraiment j'y pense. (P30)

#### 4.2.1.6 *La certitude / l'imminence*

La certitude représente une mesure de probabilité selon laquelle un événement va ou ne va pas se réaliser. D'après Poplack et Turpin (1999), « les énoncés constituent [le] seul accès aux intentions des locuteurs » (ma traduction, p.146). Ainsi, parce que les 117 entrevues existent sous forme électronique et que nous n'avons pas écouté l'intonation des locuteurs en vue d'en juger la certitude, notre seul espoir de contourner ce dilemme était d'examiner le contexte discursif.

---

<sup>18</sup> La spécification adverbiale a un effet surtout sur la production du futur présent.

Afin de pouvoir coder la certitude / l'imminence, nous avons tenté de relever des indicateurs contextuels situés à proximité de la variable, mettant une emphase particulière sur les expressions verbales. À partir de celles-ci, nous avons déterminé approximativement à quel point le locuteur était certain de la réalisation de l'événement.

Diverses expressions démontrent sans ambiguïté la certitude, comme dans 39), ou l'incertitude, comme dans 40). Quant aux énoncés où ni la certitude ni l'incertitude ne sont évidentes, nous les avons traités comme étant « imprécis », comme dans 41).

39) Pis, en arrivant en anglais, peut-être heu... j'étais tout' mélangé... pis en français, **j'suis sûr que** m'a savoir qu'est-ce qu'i' parle. (C07)

40) J'suis satisfait de, de savoir et peut comprendre le français parce que **peut-être que** j'vas l'utiliser quand que j'ai un emploi en quelque part. (P19)

41) Ou ben donc une personne comme qui va sacrer ou ben donc t'sais qui va parler mal. (C20)

#### 4.2.1.7 La conjonction temporelle « quand »

Tout comme Chevalier (1996) et King et Nadasdi (2003), nous avons jugé essentiel de définir l'effet de la conjonction « quand » dans les subordonnées temporelles contenant la variable. Nous voulions tout particulièrement voir si la conjonction « quand » démontre dans notre corpus une préférence pour le FF, résultat qui émane des deux études acadiennes.

Pour coder ce facteur, nous ne nous sommes pas limité à l'absence ou à la présence de « quand », comme l'ont fait bien d'autres. Nous avons plutôt élargi la portée de ce critère de sorte à inclure une seule occurrence de la conjonction *une fois que* ainsi que les formes associées à un registre de langue informelle, telles *quand que* et *mais*

*que*.<sup>19</sup> Il en est de même car, à notre avis, toutes ces structures comportent la même valeur sémantique que « quand ». Pour tester cette hypothèse, il suffit de remplacer l'une ou l'autre de ces structures par « quand » afin d'en vérifier l'équivalence.

En suivant l'exemple de King et Nadasdi (2003, p. 331), les phrases au futur où « quand » et ses équivalents sont présents ont été codés selon que la conjonction se trouve dans la même subordonnée que la variable, comme dans 42) et 43), ou qu'elle se trouve dans le même environnement syntaxique que la variable mais non dans la subordonnée, comme dans 44).

42) **Quand que** l'enfant va se marier, elle peut transmettre les maladies là aussi. (N11)

43) J'aim'rais y aller durant un été **quand** m'as graduer. (P07)

44) Parce que... **une fois qu'on** monte aux cieux, on va être encore en vie. (N35)

#### 4.2.1.8 *La conjonction circonstancielle « si »*

Les grammaires prétendent que dans le syntagme principal, la conjonction « si » devrait avoir un impact sur le temps et/ou le mode utilisé dans la subordonnée. Il s'agit là d'une subordonnée conditionnelle. Bescherelle (1998) propose que si le verbe de la subordonnée est au présent de l'indicatif, il s'ensuit que le temps de verbe exigé dans la principale est le FF. Il est donc possible que le locuteur puisse se permettre de recourir au FF pourvu que son énoncé remplisse deux conditions : la conjonction « si » se trouve en tête de la subordonnée et le verbe de la subordonnée se conjugue au présent. En dépit de ces règles, nos recherches à ce sujet n'ont fourni aucun exemple où les grammaires prônent l'emploi du FP dans la subordonnée.

---

<sup>19</sup> Ces formes font partie du langage quotidien de bien des locuteurs franco-canadiens.

Compte tenu des descriptions ci-dessus, nous avons codé toutes les occurrences valides de la variable en vue de déterminer dans quelle mesure la conjonction « si » exerce un certain contrôle sur l'emploi du FF, comme dans 45) et 46). Il est important de faire remarquer au lecteur que la présence de « si » ne signifie pas par défaut une phrase comportant une subordonnée de condition. Il existe des cas où « si » assume d'autres fonctions grammaticales (p. ex., proposition interrogative), comme dans 47). Nous avons regroupé les énoncés de ce type dans la même catégorie que les énoncés sans « si », comme dans 48).

45) **Si heu... jamais on se rend en France**, ou une communauté complètement française qui parle seulement le français, **ça s'ra pas une langue mélangée, pis on saura communiquer** (N09).

46) **Si le... le Québec sépare** probablement beaucoup de Québécois **déménageront**. (C10)

47) Mais j'sais pas **si i' vont s'séparer ou non**. (P07)

48) L'attitude du monde... ne changera pas. (N06)

#### 4.2.2 Les facteurs sociolinguistiques codés

Quant aux facteurs sociaux relatifs aux locuteurs, il nous a suffi d'insérer exactement les mêmes codes qui ont servi à réaliser les nombreuses études menées à partir des données du corpus de Mougeon et Beniak.<sup>20</sup> Dans l'ordre, les facteurs sociaux contrôlés sont : a) la localité, b) le sexe, c) l'année scolaire, d) la classe sociale, e) le niveau de restriction, f) l'identification linguistique. Nous résumons ces facteurs brièvement à la page suivante.

---

<sup>20</sup> Les renseignements fournis dans cette section proviennent principalement de Mougeon et Beniak (1991 chapitre 4).

Après que la totalité des occurrences valides du futur furent codées, nous avons exécuté un script d'expressions régulières qu'a conçu le D<sup>r</sup> Stéfan Sinclair pour le logiciel Terminal de Macintosh, dans l'objectif de capturer les codes en provenance des entrevues et de les exporter dans un fichier texte. Les séquences de code ainsi exportées ont été organisées en une liste verticale de sorte à convenir aux exigences en matière de traitement de code du logiciel GoldVarb. C'est donc cette liste qui a été utilisée pour l'analyse multivariate des facteurs linguistiques et non linguistiques qui conditionnent la variable dépendante.

#### 4.2.2.1 *La localité*

Tous les locuteurs adolescents auprès desquels les entrevues ont été menées vivaient dans des communautés urbaines situées à proximité de la frontière québéco-ontarienne et y étaient résidents depuis au moins l'âge de 8 ans. Cette zone délimitée se trouve au coin sud-est de l'Ontario (voir la Carte 3.1). Ce facteur a été choisi dans l'espoir de détecter une éventuelle variation géographique.

Pour arriver au total de 117 entrevues, on compte 20 sujets de Hawkesbury, 38 sujets de Cornwall, 31 sujets de North Bay et 28 sujets de Pembroke. Il est à noter que le français parlé des informateurs de Hawkesbury a servi de point de référence pour les comparaisons analytiques. Cela s'explique par le fait qu'on constate que ces résidents ne subissent aucunement ni les changements internes ni les changements résultant du contact avec l'anglais qui ont été observés dans les autres localités (Tableau 12.2, p. 219).



#### 4.2.2.2 *Le sexe*

Les auteurs, qui ont souscrit au principe de la mixité lors de la collecte des données, ont reconnu l'importance d'élaborer un corpus qui tient compte à la fois des **locutrices** et des **locuteurs**. D'ailleurs, ils ont contrôlé ce facteur d'autant plus que ce dernier représente un courant traditionnel dans la recherche sociolinguistique (p. 71). Les 117 entrevues ont été rendues possibles grâce à des tête-à-tête menés auprès de 63 garçons et 54 filles.

Nous avons codé ce facteur dans l'objectif d'identifier le niveau de formalité (variante formelle vs. variante hyperformelle) que les locuteurs et les locutrices auraient pu accorder aux variantes.

#### 4.2.2.3 *L'année scolaire*

Initialement, on a sélectionné des adolescents ayant atteint la 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année de leur programme d'études secondaires. En fin de compte, la 10<sup>e</sup> année a été rejetée complètement. Même si les sujets en 9<sup>e</sup> année et en 12<sup>e</sup> année ont été retenus pour fins de codage sociolinguistique dans notre étude, Mougeon et Beniak (1991) ne retiennent ce facteur dans aucune analyse variationniste, jugeant la tranche d'âge trop limitée entre les deux groupes.

#### 4.2.2.4 *La classe sociale*

Trois rangs de classe sociale ont été distingués, soit la classe moyenne (médecins, avocats, etc.), la classe moyenne inférieure (propriétaires de petites entreprises, travailleurs autonomes, etc.) et la classe ouvrière (ouvriers spécialisés et non spécialisés, etc.). Afin de déterminer à quelle classe le sujet devait appartenir, les auteurs ont pris en

considération la profession des deux parents et ont fait leur choix en fonction du rang professionnel le plus élevé. Ils parviennent ainsi à préciser 22 sujets de la classe moyenne, 53 sujets de la classe moyenne inférieure et 42 sujets de la classe ouvrière.

#### *4.2.2.5 Le niveau de restriction*

Le facteur de niveau de restriction constitue l'un des principaux facteurs sociolinguistiques dont on tient compte dans les études variationnistes portant sur le français en Ontario. Trois groupes ont été circonscrits : les locuteurs non-restreints (0,80 à 1,0), les locuteurs semi-restreints (0,45 à 0,79) et les locuteurs restreints (0,05 à 0,44). Les groupes ou cohortes comprennent respectivement 36, 48 et 33 locuteurs.

#### *4.2.2.6 L'identification linguistique*

La distribution de l'identification linguistique coïncide avec celle du niveau de restriction. Par l'entremise d'un questionnaire, Mougeon et Beniak ont pu déterminer que les sujets à faible restriction se déclarent franco-dominants, que les locuteurs à moyenne restriction se déclarent bilingues équilibrés et, enfin, que les locuteurs à forte restriction se considèrent anglo-dominants. Nous rappelons ici qu'il s'agit en tout temps de locuteurs bilingues, peu importe leur identification linguistique.

### **4.3 Les données écartées**

Avant de passer aux résultats finals, nous présentons ci-dessous des exemples d'éléments qui ont été exclus de l'analyse de la variable dépendante. Le processus d'exclusion est fondé principalement sur les modèles tirés des études précédentes, particulièrement celle d'Emirkanian et Sankoff (1985) et celle de Poplack et Turpin (1999). Nous fournirons

également d'autres exemples que nous avons jugés inappropriés pour l'analyse de l'emploi variable du futur.

#### 4.3.1 *Le discours indirect*

Le discours indirect correspond à une manière d'expression discursive au moyen de laquelle un locuteur réitère un énoncé précédent. Il peut s'agir soit d'un énoncé d'une personne autre que le locuteur, soit d'un énoncé du locuteur lui-même. À ce sujet, Grevisse (1964) fait la remarque suivante :

Le discours (ou style) indirect rapporte les paroles prononcées, non plus en les faisant sortir de la bouche même de celui que les a dites, mais *indirectement*, par le truchement du narrateur, qui en donne au lecteur ou à l'auditeur, non le texte, mais la substance; c'est le discours *raconté* (p. 1107).

Deshaies et Laforge (1981) attestent du discours indirect dans leur corpus, où il s'emploie pour exprimer un ordre, une exhortation ou un conseil (p. 34). Notons que leur étude ne fait que mettre en lumière les contextes pouvant susciter l'emploi du futur—elle ne constitue pas à toutes fins pratiques une étude variationniste moderne. De ce fait, rien n'est ni considéré ni rejeté et aucune analyse linguistique n'est effectuée. À notre avis, toutefois, puisque les énoncés dans lesquels se trouve le discours direct représentent l'interprétation de paroles prononcées n'ayant aucun lien avec la postériorité mais plutôt avec l'antériorité ou qu'ils représentent les propos de quelqu'un d'autre, nous n'avons pas retenu les cas de discours indirect dans notre analyse, comme dans 49) et 50).

49) Heu on voulait aller à la pêche, mon père m'amène jamais. Il dit, « Non, les poissons **vont t'emmener** drette dans l'eau, pis tu **vas t'noyer** » et puis il dit, « La ligne **va se casser**, puis tu **vas être** fâché. » (P15)

50) J'ai dit, « ramassez-les ou ben donc **vous allez voir** qu'est-ce qu'i **va vous arriver**. » (C20)

#### 4.3.2 L'activité habituelle

L'activité habituelle signale un événement qui se produit de manière fréquente ou régulière. On dit des activités habituelles exprimées au moyen du FP ou du FF qu'il s'agit du « faux futur », c'est-à-dire que le verbe « possède les traits morphologiques du futur mais n'exprime pas un événement futur » (ma traduction, Poplack et Turpin 1999, p. 143). Dans le corpus de Mougeon et Beniak, la majorité des données écartées font partie de cette catégorie. Les données exclues du corpus du parler français à Ottawa-Hull comprennent aussi une distribution significative d'activités habituelles (ibid.). Parce que le faux futur associé aux activités habituelles se voit écarter de l'analyse quantitative de la variable dépendante dans d'autres études, nous avons fait de même<sup>21</sup>.

Une forte prédilection pour le FP a été observée dans les phrases exprimant une activité habituelle. Au fait, nous n'avons trouvé aucune occurrence du FF conditionné par un indice temporel indiquant la périodicité. Par « indice temporel » nous entendons tout élément syntactique qui introduit généralement un énoncé habituel. Dans bien des cas, l'on rencontre l'expression adverbiale *des fois*, comme dans 51), ou *c'est (bien) rare que*, comme à l'exemple 52). Une activité habituelle peut également se présenter autrement, si elle est accompagnée, par exemple, d'une indication de temps quelconque, comme dans 53).

51) Oui. **Des fois** j'vas parler en français dans les corridors mais après j'vas aller en anglais. (P14)

52) **C'est ben rare** (que) m'a commencer écouter un programme en anglais. (H03)

53) **Chaque année** i' dit qu'i va arrêter, mais y'arrête jamais. (N11)

---

<sup>21</sup> La seule exception est Chevalier (1996).

### 4.3.3 *La situation hypothétique*

Emirikian et Sankoff (1985) notent que le futur peut être utilisé « pour donner à l'énoncé un ton conjectural » (p. 193). Dans le cas du parler français de l'Ontario, les énoncés de ce genre constituent le plus souvent des situations ayant une fonction d'exemple hypothétique dont le résultat ultime demeure improbable ou invérifiable. Malgré la conjugaison au futur du verbe, l'énoncé n'évoque rien qui soit lié au réel comme dans 54) et 55).

54) C'est vraiment intéressant, mais tu vois c'est un téléroman comme, une personne **va tomber** en amour avec t'sais plusieurs autres personnes pis, t'sais, y'a toujours des problèmes. (C20)

55) T'sais un jeune **va sortir** pis i' **va aller** chez les parents d'une telle pis sont partis la maison est t'seule t'sais i' **vont prendre** un coup d'volka, un coup d'gin. Un jeune sait pas boire i' **va tout mélanger**. (H01)

### 4.3.4 *Le mouvement spatial*

Donner des directions se fait très souvent à l'aide du futur. D'après nos recherches, seules Poplack et Turpin (1999) discutent de la possibilité d'employer le FP et le FF pour indiquer un mouvement spatial. En regardant de près les formules directionnelles dans notre étude, incluant, mais non de façon exclusive, *tu vas voir* (56), *tu vas aller*, *tu vas traverser* (57), *vous allez arriver* (58), ces dernières renvoient spécifiquement à un mouvement plutôt qu'à un événement futur.

56) Que tu vois... le pont international, tu pars... y va avoir la lumière pis là tu **vas voir** heu... tu **vas voir** (le) musée de... j'sais pas quoi.... (C23)

57) Pis tu vas prendre le cercle, pis tu **vas aller** au pont, pis tu **vas traverser** les lignes. (C33)

58) Vous continuez tout droit et vous... C'est toujours tout droit. Vous continuez et quand... et à peu près, à peu près cinq milles vous, vous **allez arriver**. (N06)

#### 4.3.5 *Les expressions invariables*

Dans leur étude, Emirkanian et Sankoff (1985) attestent de l'absence de variation dans quelques expressions fixes, parmi lesquelles *tu vas prendre*, *ça va faire* et *ça va venir*. Notre corpus comporte également divers exemples d'invariabilité, que nous avons rejetés de l'analyse quantitative.

59) **Tu vas prendre** un élève de treizième année en anglais, pis [il] est dans sa classe de français pis « Lise ... a eu une balle », pis nous-autres on fait d'la grammaire (H01).

60) Pis mon père est décédé **ça va faire** sept ans. (H09)

61) Quand qu'i [le gouvernement] envoie des choses, t'sais heu... ça vient que **ça va v'nir** bilingue. (CO6)

#### 4.3.6 *La réparation discursive*

Les entrevues dont le corpus de Mougeon et Beniak est composé ont été faites de manière à éliciter un langage « le plus naturel et le plus non réfléchi pouvant être produit lors d'un tête-à-tête semi-dirigé sur les lieux de l'école » (ma traduction, Mougeon et Beniak 1981, p. 70). En pareil contexte, le recours à la réparation relativement à un acte de parole est de mise. Lorsque nous avons déterminé qu'un locuteur a buté sur ces mots de sorte à recourir à la répétition pour chercher la forme désirée ou encore à « réparer » le fil de sa pensée, seule l'occurrence du verbe terminal a été conservée pour fins d'analyse. Dans 62), nous avons écarté le premier cas de *s(e)ra* ainsi que *va être* et avons fini par conserver la dernière occurrence de *s'ra*. De la même façon, le verbe *avoir* conjugué à la

troisième personne du pluriel dans 63) et le verbe *donner* dans 64) n'ont pas été pris en compte.

62) Si i' se séparent ben, comme j'ai dit, t'sais, Canada c'est premier, après ça ~~s'ra~~, ça va être, ça s'ra le Québec. (P35)

63) Les autos, elles ~~auront~~... j'pense que les autos **seront** plus petit(e)s que maintenant, comme les Cadillacs ou ça,.. plus rap'ti, rap'tissées. (P10)

64) J'vas aller (à) Iroquois Falls pour le "wrestling" pis peut-être ma mère ~~va me donner~~... **j'vas lui d'mander** de m'donner dix dollars. (P15)

#### 4.3.7 *L'effet de l'amorçage*

Le processus par le biais duquel les paroles de l'intervieweur laissent des traces dans celles du sujet, c'est-à-dire que celui-ci « recycle » de manière consciente ou non exactement le ou les mêmes substantifs cités par l'intervieweur, s'appelle l'« amorçage ».

L'amorçage constitue un phénomène dont les linguistes doivent tenir compte dans une étude qui traite surtout de la variation lexicale (cf. Nadasdi et al. 2004) plutôt que verbale. Si, par exemple, une étude est menée en vue de quantifier le taux d'emploi d'un substantif quelconque mais qu'un sujet répète selon toute vraisemblance une partie ou la totalité de l'énoncé de l'intervieweur, on doit présumer qu'il n'a pas sélectionné un élément lexical qu'il aurait normalement jugé approprié en contexte spontané. Par conséquent, ce qui est répété est supprimé de l'analyse des données.

Vu la prépondérance du FP en français parlé, il est effectivement très difficile, voire impossible, de savoir sans l'ombre d'un doute si le l'emploi du FP dans la question posée au sujet a un effet sur son choix de temps. S'agit-il de l'amorçage ou d'un choix instinctif ? Afin de résoudre ce problème, nous avons décidé que si le FF apparaissait

dans l'énoncé du sujet de même que dans la question qu'on lui a posé, il faudrait pointer du doigt l'amorçage et donc rayer la variable.

Nous n'avons pas repéré de cas de répétition due à l'amorçage. En revanche, nous avons identifié des cas reliés en quelque sorte au phénomène de l'amorçage. Il s'agit d'une répétition suivant laquelle le sujet réutilise l'énoncé de l'intervieweur en vue d'en vérifier sa compréhension, comme dans 65) et 66).

65) Si j'pense que Québec **va se séparer**? (C25)

66) Qu'i **vont se séparer**? J'crois que non mais... non. (C36)

#### 4.4 Les hypothèses

Nous avançons plusieurs hypothèses quant à la distribution des variantes en Ontario. Tout d'abord, compte tenu de son importance dans toute autre variété du français canadien à laquelle nous avons fait allusion, à l'exclusion de celles de l'Acadie, nous prédisons que la polarité l'emportera parmi les facteurs linguistiques. De ce fait, la polarité représentera à toutes fins et intentions le principal facteur à gouverner le choix entre le FP et le FF dans les quatre localités franco-ontariennes. Comme les conclusions qui se rapportent aux facteurs internes restants varient d'une étude à l'autre, nous peinons à émettre une hypothèse précisant quels autres facteurs linguistiques seront susceptibles de motiver le futur ainsi que leur distribution approximative. Dans la section suivante, nous discuterons en profondeur des résultats découlant de ces facteurs.

Pour ce qui est des facteurs sociolinguistiques, nous jugeons que certains d'entre eux auront un impact plus démontrable que d'autres, mais que dans l'ensemble le niveau de restriction sera le facteur le plus pertinent. Étant donné la nature marquée du FF par



rapport au FP dans le français parlé, nous estimons cependant que la classe sociale et le sexe s'avéreront influents à l'égard de la fréquence des variantes, où le FF s'emploiera davantage par la classe moyenne et chez les **adolescentes**. Reste à voir si l'année d'études et l'identification linguistique joueront à leur tour un rôle significatif.

Au bout du compte, nous croyons que notre étude viendra renforcer davantage la tendance générale en Ontario selon laquelle « on observe une association linéaire entre le niveau de restriction et le taux de dévernacularisation » (Mougeon 2005, p. 266). Dans un autre ordre d'idées, nous prévoyons que les locuteurs non-restreints construiront leurs énoncés futurs d'une manière semblable aux locuteurs natifs du français majoritaire ailleurs au Canada. Donc à l'intérieur de ce groupe, il est fort probable que le futur aura une fonction plus modale que temporelle : le FF demeurera le temps catégoriquement réservé à la phrase négative et le FP dominera la phrase affirmative.

Passons à l'autre extrême du continuum de restriction. À cause du peu de contact avec le français à l'extérieur de l'école, nous doutons que les locuteurs restreints exprimeront la postériorité suivant les mêmes contraintes qui gouvernent l'emploi du futur chez les locuteurs non-restreints. Contrairement à ce dernier groupe, il est vraisemblable que les locuteurs restreints seront plus respectueux des normes grammaticales en ce qu'ils emploieront à la fois le FP et le FF pour des raisons temporelles et non modales. Sinon, nous tenterons d'expliquer pourquoi cette hypothèse échoue.

Enfin, en ce qui concerne les locuteurs semi-restreints, le « groupe moyen », nous soupçonnons qu'en raison du fait que le degré auquel ils emploient le français s'étend sur le centre du continuum, les taux distributionnels des variantes pour cette cohorte se

situeront « à mi-chemin entre les deux autres catégories de restriction dans l'emploi du français » (Nadasdi 2005, p. 106). Ceci dit, nous n'écartons pas la possibilité que la fréquence des variantes auprès de ce groupe se comparera davantage à la fréquence mesurée auprès des locuteurs restreints. Nadasdi (2005) commente cette éventualité (p. 107).

## 5.0 LES RÉSULTATS

Afin d'arriver à nos résultats, nous avons exécuté des analyses statistiques par l'entremise du logiciel GoldVarb. Afin d'assurer un niveau maximal d'intégrité de ces résultats, les facteurs que nous avons recherchés ont été divisés selon qu'il s'agissait de facteurs linguistiques (internes) ou sociolinguistiques (externes) et, par la suite, évalués séparément. Les analyses ainsi produites permettent un examen généralement plus net. Enfin, les analyses par régressions multiples ont montré sous forme d'indice factoriel quels facteurs appartenant à ces deux grandes catégories incitent à l'emploi de chacune des variantes dans le français parlé en Ontario.

Des occurrences valides conservées, nous en avons compté 1 097 pour le FP et 135 pour le FF. En termes de pourcentage, ces chiffres représentent respectivement 89 % et 11 % du taux total d'emploi du futur dans notre corpus. (À titre informatif, 91 % des occurrences se sont produites dans la phrase affirmative et 9 % dans la phrase négative.) À la lumière de ces pourcentages, il est bien clair que le FP demeure de loin le futur dominant par rapport au FF dans le parler des Franco-Ontariens. Du reste, force est de noter que la distribution du FP surpasse considérablement l'ensemble des taux d'emploi du FP à Ottawa, à Montréal, à Québec, à Terre-Neuve / l'Île-du-Prince-Édouard et au sud ouest du Nouveau Brunswick—aucune de ces régions n'affiche de taux dépassant le 73 % pour ce futur. Parmi toutes les études menées au Canada qui se sont penchées sur l'expression de la postériorité, la nôtre révèle le pourcentage le plus élevé relativement à l'emploi du FP et le plus minime relativement à l'emploi du FF.

Nous renvoyons le lecteur au Tableau 5.1 pour connaître la distribution complète du FP et du FF dans notre corpus.

**Tableau 5.1.** Distribution complète du futur périphrastique (FP) et du futur fléchi (FF)

		Futur périph.	Futur fléchi	Total	%
<b>Polarité</b> affirmatif	N	1 070	55	1 125	91
	%	95	5		
négatif	N	27	80	107	9
	%	25	75		
TOTAL	N	1 097	135	1 232	
	%	89	11		

### 5.1 Les résultats liés aux facteurs linguistiques

Par suite d'une analyse de l'influence qu'ont les facteurs linguistiques les uns sur les autres, GoldVarb n'a identifié qu'un seul facteur : la polarité. Tous les autres facteurs linguistiques ont été rejetés (personne grammaticale, référence temporelle, spécification adverbiale, certitude, conjonction temporelle « quand », conjonction circonstancielle « si »). Afin de contre-vérifier ce résultat, nous avons exécuté une série d'analyses distinctes ayant réuni la variable, la polarité et, un à la fois, chacun des facteurs initialement exclus. Malgré ces multiples examens réduits, le facteur de la polarité prévaut toujours sur tous les autres facteurs linguistiques. Cela va à l'encontre des conclusions tirées des études menées à Québec, à Ottawa-Hull et au sein des communautés acadiennes, où l'on a découvert que certains facteurs reliés au contexte linguistique sont susceptibles de prédéterminer la variante choisie, notamment la référence temporelle ou la phrase contenant la conjonction « si ».

D'après les résultats qui figurent au Tableau 5.1, la phrase affirmative privilégie surtout le FP, soit dans 95 % des cas, alors que le FF, très défavorisé, ne dépasse pas le

seuil de 5 %. Inversement, on constate que dans la phrase négative le FF s'emploie de préférence, soit 75 % des occurrences, mais que le taux d'emploi relatif au FP reste nettement inférieur, à 25 %.

Le fait que la polarité dans notre corpus ainsi que dans celui d'Ottawa-Hull produit des résultats semblables n'étonne pas (rappel : FP affirmatif = 0,65; FF négatif = 0,99), nous faisant ainsi savoir que, comme c'est généralement le cas ailleurs au Canada, la polarité constitue *le* facteur linguistique qui provoque le type de futur utilisé en Ontario. Pourtant, ce qui saute aux yeux quant à ces données est la distribution du FP, en particulier le taux élevé d'emploi de ce temps en contexte négatif. Ce taux, fixé à 25 %, confirme notre hypothèse que le FP doit en Ontario comporter une valeur fonctionnelle dans la phrase négative. Dans les parties qui suivent, nous offrons des explications à cet effet.

Mais avant d'aborder nos discussions visant les facteurs sociolinguistiques, nous renvoyons le lecteur au Tableau 5.2 pour connaître la distribution des facteurs linguistiques significatifs et non significatifs.

**Tableau 5.2. Analyse par régressions multiples des facteurs linguistiques indiquant la probabilité selon laquelle le futur périphrastique (FP) sera choisi**

	Indice factoriel	N	Total	%
<b>Polarité</b>				
affirmatif	0,59	1 070	1 125	95
négatif	0,02	27	107	25
<b>FACTEURS NON SIGNIFICATIFS</b>				
<b>Personne grammaticale</b>				
1 (je)	N/S	211	243	87
2 (tu)	N/S	35	42	83
3 (il / elle / on)	N/S	589	649	91
4 (nous)	[ ]	7	7	100
5 (vous)	[ ]	2	2	100
6 (ils / elles)	N/S	253	289	88
<b>Référence temporelle</b>				
dans l'heure	N/S	7	8	88
dans la journée	[ ]	1	1	100
dans la semaine	N/S	8	9	89
dans plus d'une semaine	N/S	493	542	91
futur continu	N/S	13	14	93
période imprécise	N/S	575	658	88
<b>Spécification adverbiale</b>				
spécifique	N/S	460	510	90
non spécifique	N/S	51	56	91
absent	N/S	586	666	88
<b>Certitude / imminence</b>				
certain	N/S	722	820	88
incertain	N/S	364	399	91
non déterminé	N/S	11	13	85
<b>Conjonction temporelle « quand »</b>				
variable introduite par « quand »	N/S	19	21	91
variable dans la subordonnée	N/S	11	16	69
absence de « quand »	N/S	1 067	1 195	89
<b>Conjonction circonstancielle « si »</b>				
présence de « si »	N/S	158	170	93
absence de « si »	N/S	939	1 062	88

\* moyenne rajustée = 0,93; [ ] = facteur annihilant (*knockout factor*); N/S = non significatif

## 5.2 Résultats liés aux facteurs sociolinguistiques

En raison de sa dominance vis-à-vis des autres facteurs linguistiques, la polarité a constitué le seul facteur linguistique retenu pour fins d'analyse subséquente tenant compte de l'ensemble des facteurs sociolinguistiques. Autrement dit, exception faite de cet unique facteur linguistique, nous avons configuré nos paramètres de sorte à ce que toute autre analyse s'exécute en examinant le rapport entre la variable et les facteurs sociolinguistiques seulement.

Aussitôt prise la décision d'exclure les facteurs linguistiques concernés, nous avons réexécuté notre analyse à partir des facteurs restants. Suivant cette étape, nous avons déterminé que deux facteurs sociolinguistiques s'avèrent statistiquement non significatifs, à savoir l'année (9<sup>e</sup> versus 12<sup>e</sup>) et le niveau de restriction linguistique. Vu notre conviction initiale que la restriction figurerait parmi les facteurs les plus influents, ce résultat nous a semblé particulièrement frappant. Pourtant, nous verrons plus tard qu'un examen plus cerné du rapport entre la variable dépendante et le niveau de restriction a tout de même porté fruit.

Les résultats émis suivant l'analyse des facteurs sociolinguistiques incluant la polarité montrent que tous les autres groupes de facteurs sont jugés significatifs, soit la localité, le sexe, la classe sociale et l'identification linguistique. Les résultats statistiques issus de cette analyse—nombre, pourcentage et indice factoriel—sont dressés dans le Tableau 5.3 qui suit :

**Tableau 5.3. Analyse par régressions multiples des facteurs sociolinguistiques indiquant la probabilité selon laquelle le futur périphrastique (FP) sera choisi**

	Indice factoriel	N	Total	%
<b>Localité</b>				
Hawkesbury	0,53	154	178	87
Cornwall	0,57	509	561	91
North Bay	0,51	223	245	91
Pembroke	0,33	211	248	85
<b>Sexe</b>				
masculin	0,42	552	627	88
féminin	0,58	545	605	90
<b>Classe</b>				
moyenne	0,31	153	186	82
moyenne inférieure	0,50	504	568	89
ouvrière	0,58	425	459	93
<b>Identification linguistique</b>				
anglais	0,38	335	383	88
bilingue	0,60	346	378	92
français	0,52	416	471	88
<b>FACTEURS NON SIGNIFICATIFS</b>				
<b>Année</b>				
9 <sup>e</sup>	N/S	444	504	88
12 <sup>e</sup>	N/S	653	728	90
<b>Niveau de restriction</b>				
restreint	N/S	261	294	89
semi-restreint	N/S	446	495	90
non-restreint	N/S	390	443	88

N/S = non significatif

### 5.2.1 La localité

La fréquence d'emploi du FP est à son plus bas niveau dans la ville de Pembroke, là où la densité francophone est moindre que les trois autres. Ce résultat n'était pas inattendu, car les locuteurs de Pembroke utilisent généralement les variantes standard (p. ex., la préposition possessive *à* versus *de*). Lorsqu'on regarde les pourcentages, pourtant, le FP semble se produire de manière plus ou moins égale dans l'ensemble (Hawkesbury, 87 %; Cornwall, 91 %; North Bay, 91 %; et Pembroke, 85 %). Rappelons que ces chiffres montrent uniquement les taux pour le FP versus ceux pour le FF. Mais lorsqu'on examine



plutôt la distribution factorielle, on obtient une perspective fort différente. Oscillant entre 0,51 et 0,57 ailleurs, l'effet du FP à Pembroke donne lieu à une valeur factorielle bien minime, soit 0,33.

Malgré le nivellement complet du FF chez certains locuteurs de cette ville, particulièrement chez ceux associés au groupe pour lequel le français représente la langue dominante (occurrences : 0), cet indice nous indique que la forme fléchie doit bel et bien y jouir d'une présence accrue par comparaison avec les autres localités, surtout en contexte affirmatif. Ce constat soutient par ailleurs notre motif de ne pas catégoriquement exclure le niveau de restriction de nos analyses, puisque c'est à Pembroke que demeure la majorité de nos locuteurs restreints.

La répartition du taux d'emploi du FF en contexte affirmatif à travers les quatre localités illustre que plus la densité de la population francophone s'intensifie, plus le FF s'abstient du contexte affirmatif. Cela devient parfaitement clair surtout lorsqu'on porte un regard sur les résultats concernant la ville à plus forte concentration francophone, Hawkesbury (85 %). Il ne s'y est produit aucune occurrence du FF dans la phrase affirmative et aucune occurrence du FP dans la phrase négative : le futur y joue un rôle tout à fait modal et non temporel. Ainsi, les données à l'égard de la distribution du FP à Hawkesbury se mettent en parallèle avec celles de Montréal, où le français se parle à titre majoritaire. Aussi bien à Hawkesbury qu'à Montréal le FP n'est jamais sujet à variation. En d'autres mots, on choisit dans les deux villes absolument et sans exception le FP pour toute phrase affirmative.

Nous renvoyons le lecteur au Tableau 5.4 pour connaître les renseignements distributionnels du FF dans chaque localité.

**Tableau 5.4. Sommaire des pourcentages relatifs à l'emploi du futur fléchi (FF) selon la localité en tenant compte du facteur de polarité**

% francophone ⇒	Hawkesbury (85 %)			Cornwall (35 %)			North Bay (16 %)			Pembroke (8 %)		
	N	T	%	N	T	%	N	T	%	N	T	%
<b>Polarité</b>												
affirmatif	0	154	0	16	513	3	13	229	6	26	229	11
négatif	24	24	100	36	48	75	9	16	56	11	19	58

Le fait que le français à Hawkesbury prenne un modèle distinct de ce que l'on retrouve dans les communautés où la restriction s'impose de façon plus marquée n'est pas chose nouvelle. Mougeon et Nadasdi (1998), à l'aide d'une collection d'études traitant de divers éléments linguistiques (morphologiques, morphosyntaxiques, lexicaux, phonologiques), fournissent une douzaine de cas qui exposent la discontinuité sociolinguistique qui se manifeste au sein de la communauté minoritaire plus large des Franco-Ontariens. Ils parviennent ainsi à réfuter le principe labovien d'uniformité de la variation que l'on croyait exister auparavant dans un seul et même groupe de locuteurs (Mougeon et Nadasdi 1998, p. 41). Il est à noter que ce phénomène n'est pas un trait propre aux langues minoritaires; certaines études relevant d'un contexte de langue majoritaire témoignent également d'exemples de discontinuité (cf. Trudgill 1983, entre autres).

Selon le principe d'uniformité, « les locuteurs à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée respectent les mêmes contraintes sociales et stylistiques exercées sur l'emploi d'une variable et partagent normalement les mêmes règles linguistiques et contraintes structurales ayant un impact sur l'application de règles. » (ma traduction, Mougeon et Nadasdi 1998, p. 41). Toutefois, les études abordées dans Mougeon et

Nadasdi (1998) ainsi que la présente renferment des détails pertinents qui se prêtent à la notion que l'uniformité en Ontario peut être perforée.

À partir de ces 12 structures linguistiques (voir le Tableau 5.5), les auteurs ont divisé les cas de discontinuité sociolinguistique en deux catégories : 1) les cas de discontinuité où les locuteurs restreints et les locuteurs semi-restreints respectent les mêmes normes et 2) les cas de discontinuité où les locuteurs restreints se démarquent des autres. Dans la première catégorie, on constate que ni les locuteurs non-restreints de Hawkesbury ni les locuteurs non-restreints résidant dans les autres villes ne produisent l'élément identifié. Par exemple, leur parler se voit complètement dépourvu de la structure stigmatisée *être peur*; les locuteurs non-restreints adoptent catégoriquement l'expression verbale appropriée non-stigmatisée *avoir peur*. Dans la seconde catégorie, les éléments s'emploient par les locuteurs restreints d'une manière dissimilaire des autres groupes de locuteurs. À titre d'exemple, la préposition possessive *à* n'existe pas comme variante informelle (elle est dans la chambre *à* ma mère) pour les locuteurs restreints. En tout temps ils optent plutôt pour la variante formelle *de* (ex. : c'est une amie *de* ma mère) (Mougeon et Nadasdi 1998, p. 49).

Nous récapitulons dans le Tableau 5.5 ci-dessous les 12 cas de discontinuité sociolinguistique en question.

**Tableau 5.5. Sommaire des 12 cas de discontinuité linguistique**

		CORNWALL			NORTH BAY			PEMBROKE			HAWK.	
RESTRICTION		NR	SR	R	NR	SR	R	NR	SR	R	NR	
Locuteurs R et SR respectent les mêmes normes	1	emploi du pronom objet fort	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
	2	<i>être pour</i>	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
	3	<i>à = chez</i>	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
	4	omission d'objets clitiques	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
	5	effet du suj. clitique sur l'objet clitique	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
	6	effet de l'obj. clit. sur doublement du sujet	-	+	+	-	+	+	-	+	+	-
Locuteurs R se démarquent des autres	7	prép. poss. <i>à</i>	+	+	-	+	+	-	+	+	-	+
	8	<i>su' = chez</i>	+	+	-	+	+	-	+	+	-	+
	9	<i>sontaient</i>	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
	10	<i>ça fait que</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+
	11	contrainte sociale sur suppression de /l/	s/o	s/o	s/o	+	+	-	s/o	s/o	s/o	s/o
	12	effet de l'informalité sur suppress. de « l »	s/o	s/o	s/o	+	+	-	s/o	s/o	s/o	s/o

NR = locuteurs non-restreints; SR = locuteurs semi-restreints; R = locuteurs restreints.

Le signe « + » ou « - » représente l'attestation ou la non attestation d'un élément donné ou d'une contrainte donnée sur l'application de règles. (Mougeon et Nadasdi 1998, p. 47)

Même si la distribution globale du FP et du FF dans les phrases affirmative et négative n'imitent pas celle des éléments de discontinuité sociolinguistique (le futur ne répondant pas aux critères attribués aux deux principales catégories), elle représente néanmoins un exemple de discontinuité sociolinguistique en ce qu'elle fait voir une distinction entre les caractéristiques discursives des locuteurs de Hawkesbury et celles des locuteurs adolescents pour qui l'abandon du français est plus avancé. L'ensemble de

ces éléments linguistiques renforce d'emblée qu'il est plus probable que le principe de variabilité l'emporte sur le principe d'uniformité d'une localité à l'autre.

### 5.2.2 *Le sexe*

Les **locutrices**, paraît-il, sont plus enclines à favoriser le FP, tandis que les **locuteurs** en font un usage moins prononcé. En termes de pourcentage, on ne détecte qu'un écart mineur entre chacun des taux attribués selon le sexe (locutrices : 90 %; locuteurs : 88 %). Mais, une fois de plus, comme ce fut le cas pour le facteur de la localité, les effets factoriels mesurés dans le cadre d'une régression multiple signalent un écart bien plus large pour le futur périphrastique (locutrices : 0,58; locuteurs : 0,42).

Dans l'arène linguistique, plusieurs études démontrent que les formes de langue dites prestigieuses tendent à s'incorporer davantage dans les propos des personnes de sexe féminin (cf. Milroy et Gordon 2003, p. 92 à 94; Labov 1999). À première vue, ces résultats sont donc quelque peu surprenants, étant donné le statut plutôt soutenu de la forme fléchie (comme nous le verrons bien plus loin).

Pour chacune des analyses par régressions multiples qu'ils ont effectuées où le sexe a été retenu comme facteur significatif, Mougeon et Beniak (1991) ont découvert un « effet classique », c'est-à-dire que la plus grande concentration de variantes non standard s'observe chez les **locuteurs** (p. 227). Nos résultats vis-à-vis de l'effet du sexe diffèrent alors des leurs. Dans leur recherche portant sur la variation de la notion de véhicule automobile auprès du même groupe de Franco-Ontariens, Nadasdi et al. (2004, p. 98) exposent un courant semblable : les **adolescentes** affichent une fréquence plus élevée de la variante standard *auto* (73 %) que les **adolescents** (55 %). En revanche, les

**adolescents** se servent de la variante non standard *char* (45 %) plus souvent que les **adolescentes** (27 %).

Pour expliquer nos résultats à l'égard de l'effet du sexe, nous proposons que la concentration inattendue du FF chez les locuteurs de sexe masculin repose sur le fait que la proportion de locuteurs et de locutrices au sein du groupe à forte restriction, ceux qui se servent le plus du FF, est moins équilibrée que dans les autres localités. Le rapport locuteur-locutrice selon les trois niveaux est le suivant : 17 contre 19 chez les non-restreints; 25 contre 24 chez les semi-restreints; 20 contre 14 chez les restreints (Mougeon 2005, p. 266). Si le nombre de locuteurs et de locutrices était plus rapproché, la distribution globale des variantes serait peut-être plus homogène.

### 5.2.3 *La classe*

La classe, ou l'appartenance socio-économique, donne des résultats prometteurs qui appuient en partie ceux émanant du corpus de Montréal. Il ressort de nos analyses que le FP s'emploie le plus à l'intérieur du groupe des locuteurs de la classe ouvrière (93 %). Cette fréquence descend chez les locuteurs de la classe moyenne inférieure (89 %) et encore plus chez les locuteurs de la classe moyenne (82 %). À la lumière de ces chiffres, nous déduisons qu'il y a bel et bien une corrélation linéaire entre la classe et l'emploi des variantes : plus on avance dans les rangs socio-économiques, moins le FP apparaît. Il convient de mentionner qu'une quantité impressionnante et incomparable de cas du FF a été comptée parmi les locuteurs de la classe moyenne de Pembroke, soit 33 % des occurrences totales du futur dans notre corpus. Viennent en deuxième position les locuteurs de la même classe à North Bay, où ce pourcentage ne s'établit qu'à 18 %.

Nous avons déterminé qu'à mesure qu'on monte dans les rangs socio-économiques, le taux d'emploi du FP diminue en conséquence. Cela indique nécessairement, selon ce modèle, que le taux d'emploi du FF s'accroît alors qu'on avance dans cette échelle (classe ouvrière : 7 %; moyenne inférieure : 11 %; moyenne : 18 %). Cette prépondérance pour le FF au sommet des rangs socio-économiques a aussi été observée dans Emirkanian et Sankoff (1985), qui, eux, recensent le plus grand nombre de cas du FF à l'intérieur du groupe le plus économiquement avantageé, soit 16,3 % des occurrences totales (versus 5,4 % et 6,9 % pour les niveaux inférieurs).

Une fréquence accrue du FF au sein du groupe des locuteurs les plus économiquement avantageés nous amène à croire que la forme fléchie du futur appartient vraisemblablement à un registre de langue plus élevé. Il est bien attesté dans des études linguistiques qu'une structure qui est principalement liée aux personnes vivant dans l'aisance représente habituellement une forme propre à la langue standard (cf. G. Sankoff 1997; G. Sankoff et Vincent 1980. Consulter Nadasdi et al. 2004 pour une exception). Par conséquent, on peut se permettre de désigner le FF dans le français parlé en Ontario comme une forme soutenue, c'est-à-dire un élément de langue standard.

#### 5.2.4 *L'identification linguistique*

Le dernier facteur ayant produit des résultats significatifs est l'identification linguistique. Il s'agit du facteur qui indique la langue à laquelle les locuteurs s'identifient le plus (anglais, français ou bilingue). Comparativement à ceux qui considèrent le français ou l'anglais comme leur langue dominante, les locuteurs qui se disent parfaitement bilingues affichent la plus haute fréquence du FP (92 % ou 0,60). Quant aux autres, on calcule un

pourcentage égal pour les personnes déclarant l'anglais comme langue dominante et celles pour qui le français est la langue dominante (88 %), malgré que les effets factoriels correspondants discordent avec ce chiffre, soit 0,52 et 0,38 respectivement.

Dans l'espoir d'élucider les résultats ci-dessus, nous offrons deux explications plausibles. D'abord, lorsqu'on contraste ces résultats avec la localité, on comprend mieux certains aspects de la distribution de ce facteur. Nous avons mentionné précédemment que le FF connaît sa plus haute fréquence chez les locuteurs à Pembroke. Rappelons que c'est à Pembroke où la proportion de francophones est la plus faible. Donc, une raison potentielle pour laquelle les locuteurs se déclarant dominants en anglais utilisent le FP le moins par rapport aux autres groupes est que ceux-là représentent principalement des résidents de Pembroke qui, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, affichent la plus haute fréquence du FF.

La seconde explication que nous avançons concerne le nombre total d'occurrences du FP (1 097). D'après nos données statistiques, le groupe ayant le français comme langue dominante a produit le plus grand nombre de cas de ce futur, soit 416 occurrences. Quant aux autres groupes, par contre, on y dénombre un minimum de 70 occurrences de moins : 335 pour le groupe anglo-dominant et 346 pour le groupe bilingue. Il se peut donc qu'une telle distribution inégale soit à l'origine de l'écart.

#### 5.2.5 *La restriction*

Pour revenir à l'effet de la restriction linguistique, si nos analyses n'ont pas identifié ce facteur comme ayant un effet significatif, nous estimions que celui-ci devait tout de même offrir des détails relativement au futur en Ontario.



Nous avons testé cette supposition en modifiant nos paramètres analytiques de façon à exclure d'une nouvelle régression multiple la totalité des facteurs, à l'exception de la polarité et du niveau de restriction. Comme le plus grand pourcentage de cas du FF s'observe à Pembroke (15 %), nous soupçonnions dans un premier temps que les principaux utilisateurs de ce type de futur étaient les locuteurs restreints de cette ville. En effet, cette théorie s'est avérée exacte. Pour reprendre ce que nous avons mentionné dans la section précédente, ce sont bel et bien les locuteurs restreints qui sont les plus portés à utiliser le FF. Les locuteurs non-restreints et semi-restreints se classent presque à égalité en termes d'usage.

Compte tenu des renseignements présentés ci-dessus, il faut se poser la question : Pourquoi les locuteurs restreints à Pembroke sont-ils responsables de la grande majorité des cas du FF, et dans quel(s) contexte(s)? La réponse est, à notre avis, assez simple. Afin de pouvoir répondre à cette interrogation, nous avons entamé une comparaison des données concernant la polarité et le niveau de restriction. Nous constatons que le futur se comporte de manière quasi identique auprès des locuteurs non-restreints et dans les communautés où le français se parle à titre majoritaire : le FP se prête presque exclusivement à la phrase affirmative et le FF apparaît presque exclusivement dans les énoncés négatifs. Pour ce qui est de la cohorte de locuteurs semi-restreints, on observe une tendance ressemblant quelque peu à celle notée chez leurs homologues non-restreints, les taux ayant baissé cependant.

Enfin, emprunte une voie différente la fréquence des variantes vis-à-vis de la polarité chez les locuteurs restreints. Pour eux, le taux du FP reste encore très fort dans la phrase affirmative. Toutefois, ce qui a retenu notre attention est la distribution des

variantes dans la phrase négative. Alors que les locuteurs à faible restriction ne comptent que très peu d'occurrences de la forme périphrastique dans les phrases de ce type (8 %), les locuteurs à forte restriction produisent exactement autant d'occurrences du FF que du FP dans la phrase négative ! Il s'agit là d'une distribution incomparable à travers la diaspora franco-canadienne. Aucune variété de français au Canada, qu'elle soit langue majoritaire ou langue minoritaire, ne donne de résultats pareils pour cette variable.<sup>22</sup> Sur un total de 14 occurrences du futur dans la phrase négative, les deux futurs sont à égalité chez les locuteurs à forte restriction.

Ce qui est d'autant plus frappant concernant ce résultat est qu'on s'attend généralement à ce que les locuteurs minoritaires ayant une maîtrise plus réduite de la langue en question recourent à des stratégies de simplification ou de convergence, comme dans le parler des locuteurs SS (*semi-speakers*) du gaélique d'Écosse (p. ex., la perte de la forme synthétique du conditionnel et l'unification du futur et du passé). Toutefois, l'exemple du futur chez les locuteurs restreints vient défier cette tendance, servant ainsi d'indication qu'il est, malgré toute menace d'abandon, possible que les locuteurs les moins compétents continuent de faire un usage productif d'une forme réputée morphologiquement plus complexe (le futur fléchi). Dans un autre ordre d'idées, la réduction sociolinguistique l'emporte sur la simplification morphologique.

Nous prédisions également pouvoir discerner une différence temporelle et modale quant à l'emploi des variantes au sein de ce même groupe. Une analyse indépendante de chaque groupe de facteurs linguistiques et un examen de chaque phrase négative produite n'ont fourni rien de concluant à cet effet. Cette étape n'a toutefois pas été vaine. Grâce à

---

<sup>22</sup> Nous reconnaissons que le nombre total d'occurrences du futur dans le présent exemple est minime. Qu'à cela ne tienne, il est extraordinaire de quantifier une répartition égale des variantes.

elle, nous sommes parvenu à déterminer que le choix de verbe au FF semble jouer un rôle, spécifiquement dans la phrase négative. En pareil contexte, le verbe « avoir » a été choisi dans 5 sur 7 cas.

Nous avons été surpris de ne pas être en mesure de déceler de distinction modale / temporelle relativement aux variantes. Mais l'absence de distinction n'estompe pas tout à fait notre conviction initiale que l'école a un impact sur la distribution du futur. À présent, nous ne proposons plus que les locuteurs restreints n'ont pas appris la distinction appropriée prônée par la grammaire, mais plutôt qu'ils n'ont pas été suffisamment exposés au français—même en milieu scolaire—pour avoir perçu qu'une telle distinction pouvait exister.

Nous renvoyons le lecteur au Tableau 5.6, qui récapitule la distribution des valeurs applicables au facteur de polarité pour le futur selon chaque groupe de restriction.

**Tableau 5.6. Sommaire des pourcentages relatifs à l'emploi du futur périphrastique (FP) et du futur fléchi (FF) selon la restriction en tenant compte du facteur de polarité**

	AFFIRMATIF			NÉGATIF		
	N	T	%	N	T	%
<b>Locuteurs restreints</b>						
futur périphrastique	254	280	91	7	14	50
futur fléchi	26	280	9	7	14	50
<b>Locuteurs semi-restreints</b>						
futur périphrastique	430	451	95	16	44	36
futur fléchi	21	451	5	28	44	64
<b>Locuteurs non-restreints</b>						
futur périphrastique	386	394	98	4	49	8
futur fléchi	8	394	2	45	49	92

## 6.0 CONCLUSION

L'ensemble des données fournies ci-dessus illustre qu'en Ontario l'expression de la postériorité au moyen du FP et du FF connaît une existence bien particulière dans le français parlé des locuteurs minoritaires. Lorsqu'on compare les résultats de la variable avec ceux émanant d'autres régions francophones au Canada, que le français qui s'y parle soit minoritaire ou majoritaire, on perçoit tant des ressemblances que des divergences. Par exemple, même si le FP demeure le temps dominant dans les localités de Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke, sa distribution et celle du FF diffèrent grandement d'un groupe de restriction à l'autre.

Comme dans la plupart des études faites au Canada sur la variable, la polarité prévaut en tant que principal facteur interne motivant le choix de futur. Contrairement aux autres études, aucun autre facteur interne (linguistique) évalué n'a donné de résultats significatifs. Cela n'empêche pas que la presque totalité des facteurs sociolinguistiques se montre influents, tels la localité, le sexe, la classe, le niveau de restriction et l'identification linguistique. Parmi ces facteurs, cependant, c'est au niveau de la restriction que nous accordons une importance capitale.

Nous avons déterminé que chez les locuteurs non-restreints le FP s'utilise presque toujours dans les énoncés affirmatifs, tandis que le FF est employé presque uniquement en présence d'un verbe à caractère négatif. Ce résultat imite la tendance fréquentielle de la variable là où le français jouit du statut de langue majoritaire. Par contre, à Hawkesbury, où vivent le plus grand nombre de locuteurs non-restreints, l'emploi du FP reflète exactement la répartition à Montréal. Dans ces deux collectivités, le FP ne se

réserve qu'à la phrase affirmative et le FF se prête dans une importante mesure à la phrase négative. Alors qu'il y a absence de variation quant à l'emploi du FP à Hawkesbury et à Montréal collectivement, il y a absence totale de variation, peu importe le futur, à Hawkesbury.

Les locuteurs semi-restreints, eux, se servent des variantes plus ou moins à mi-chemin entre les locuteurs non-restreints et les locuteurs restreints. Toutefois, pour eux le FP s'incorpore plus aisément dans la phrase négative que ce que font les locuteurs non-restreints.

Une emphase marquée a été mise sur le comportement du futur au sein du groupe de locuteurs restreints. Il en est ainsi car c'est à l'intérieur de ce groupe que l'on découvre une tendance nouvelle en termes de variation entre les variantes dans la phrase négative : le FP et le FF s'emploient de façon égale. Alors que la polarité constitue généralement le facteur déterminant en ce qui a trait au choix du futur, ce n'est pas le cas chez les locuteurs non-restreints, surtout pas à l'égard de la phrase négative. Ce résultat nous a poussé à déterminer si certains facteurs linguistiques ou sociolinguistiques gouvernaient ce choix. L'enquête que nous avons effectuée sur chaque occurrence de la variable dans la phrase négative s'est avérée infructueuse. Si les locuteurs restreints n'utilisent pas les variantes en fonction des normes grammaticales enseignées et omniprésentes à l'école (c'est-à-dire pour des raisons temporelles) et s'ils ne s'en servent pas selon la force de la polarité (c'est-à-dire pour des raisons modales), nous devons conclure que cette cohorte de locuteurs choisit le verbe futur dans la phrase négative de manière aléatoire.

Autrement dit, ils n'ont ni été influencés par l'effet standardisateur du contexte scolaire ni

été suffisamment exposés au français parlé afin de pouvoir percevoir les diverses contraintes linguistiques connexes.

À la lumière de ces résultats, nous sommes d'avis qu'une nouvelle approche pédagogique devra être élaborée dans l'espoir d'inculquer aux élèves francophones la façon dont le futur devrait s'exprimer. Nous comprenons que le FP et le FF méritent une distinction précise dans la langue écrite, et ce, d'après les règles normatives de la grammaire. N'empêche, si, dans la langue parlée, la polarité tend à exercer une si forte influence sur le temps choisi auprès des locuteurs du français langue majoritaire, cette simple règle devrait être propagée et apprise aux locuteurs minoritaires du français.

## BIBLIOGRAPHIE

- BESCHERELLE. 1998. *La grammaire pour tous*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée.
- CHEVALIER, Gisèle. 1996. « L'emploi des formes du futur dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick », dans *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, Moncton, CRLA, 75-89.
- COLMANT, Guy. 1975. « Un nouveau futur en français ? », *Le langage et l'homme*, 29 : 51-54.
- DESHAIES, Denise et Eva LAFORGE. 1981. « Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec », *Langues et linguistiques*, 7 : 23-37.
- DORIAN, Nancy. 1981. *Language death*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- EMIRKIAN, Louissette et David SANKOFF. 1985. « Le futur 'simple' et le futur 'proche' », dans Monique LEMIEUX et Henrietta CEDERGREN. (dirs.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal* (tôme 1), Québec, Office de la langue française, 189-204.
- GREVISSE, Maurice. 1964. *Le bon usage*, 8<sup>e</sup> édition, Paris, Duculot.
- GREVISSE, Maurice. 1991. *Le bon usage*, 12<sup>e</sup> édition, Paris, Duculot.
- HELLAND, Hans Petter. 1997. « Futur simple et futur périphrastique », *Moderna Språk*, 91 (1) : 67-76.
- JEANJEAN, Colette. 1988. « Le futur simple et le futur périphrastique en français parlé », dans Claire BLANCHE-BENVENISTE, André CHERVEL et Maurice GROSS. (dirs.). *Grammaire et histoire de la grammaire : Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 235-237.
- KING, Ruth et Terry NADASDI. 2003. « Back to the Future in Acadian French », *French Language Studies*, 13 : 323-337.
- KNAUS, Valérie et Terry NADASDI. 2001. « Être ou ne pas être in immersion French », *Canadian Modern Language Review*, 58 (2) : 287-306.
- LABOV, William. 1972. *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LABOV, William. 1999. *Principles of linguistic change* (tôme 2 : External Factors), Oxford, Blackwell Publishing Ltd.
- LABOV, William. 2001. *Principles of linguistic change* (tôme 2 : Social Factors), Oxford, Blackwell Publishing Ltd.
- MILROS, Leslie et Matthew GORDON. 2003. *Sociolinguistics : Method and interpretation*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK. 1991. *Linguistic consequences of language contact and restriction : The case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- MOUGEON, Raymond et Terry NADASDI. 1998. « Sociolinguistic discontinuity in minority language communities », *Language*, 74 (1) : 40-55.
- MOUGEON, Raymond. 2005. « Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires au Canada », dans Albert VALDMAN, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN. (dirs.). *Le français en Amérique du Nord*,

- Québec, Les Presses de l'Université Laval, 261-285.
- NADASDI, Terry. 2000. *Variation grammaticale et langue minoritaire : Le cas des pronoms clitiques en français ontarien*, Munich, LINCOM Europa.
- NADASDI, Terry, Raymond MOUGEON et Katherine REHNER. 2002. « Emploi du 'futur' dans le français parlé des élèves d'immersion française », *French Language Studies*, 13 (2) : 195-219.
- NADASDI, Terry, Raymond MOUGEON et Katherine REHNER. 2004. « Expression de la notion de "véhicule automobile" dans le parler des adolescents francophones de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, 17 : 91-106.
- NADASDI, Terry. 2005. « Le français en Ontario », dans Albert VALDMAN, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN. (dirs.). *Le français en Amérique du Nord*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 99-115.
- PARMENTIER, Michel. 1993. *Mise au point*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich Canada Inc.
- POPLACK, Shana. 1990. « Prescription, intuition et usage : le subjonctif français et la variabilité inhérente », *Langage et Société*, 54 : 5-33.
- POPLACK, Shana et Danielle TURPIN. 1999. « Does the FUTUR have a future in (Canadian) French? », *Probus*, 11 (1) : 134-164.
- POPLACK, Shana. 2001. « Variability, frequency and productivity in the irrealis domain of French », dans Joan BYBEE et Paul HOPPER. (dirs.), *Frequency Effects and Emergent Grammar*, Amsterdam, Benjamins, 405-428.
- ROY, Sylvie. 2004. « Language varieties as social practices : Evidence from two minority francophone communities in Canada », *Canadian Journal of Linguistics*, 49 (3/4) : 353-373.
- SANDHU, Marcelle. 1995. *Grammaire fonctionnelle du français*, Toronto, Hold, Rinehard and Winston of Canada.
- SANKOFF, David et Suzanne LABERGE. 1978. « The linguistic market and the statistical explanation of variability », dans David SANKOFF. (dir.), *Linguistic Variation Models and Methods*, Montréal, Academic Press, 239-250.
- SANKOFF, Gillian et Diane VINCENT. 1980. « The productive use of ne in spoken Montréal French », dans Gillian SANKOFF. (dir.), Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 295-310.
- SANKOFF, Gillian. 1997. « Deux champs sémantiques chez les anglophones et les francophones de Montréal », dans Julie AUGER et Yvan ROSE. (dirs.), *Exploration du lexique*, Québec, CIRAL, 133-145.
- TRUDGILL, Peter. 1983. *Sociolinguistics*, Harmondsworth, Penguin Books.
- WARDHAUGH, Ronald. 2001. *An introduction to sociolinguistics, 4<sup>e</sup> édition*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd.
- WINFORD, Donald. 2003. *An introduction to contact linguistics*. Oxford, Blackwell Publishing Ltd.
- ZIMMER, Dagmar. 1994. « Le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé à Montréal », *Langue et linguistique*, 20 : 213-225.



## ANNEXE 1

Sommaire des données statistiques relatives à la distribution des variantes telles que fournies dans les études précédentes.

		Ottawa	Montréal	Québec	TN et Î-P-E	SE Nouv- Brunswick
<b>FUTUR</b>						
Futur fléchi	n°	725	291		362	92
	%	20	27		53	37,1
Futur périph.	n°	2 627	1 093		323	150
	%	73	73		47	61,9
<b>FACTEURS LINGUISTIQUES</b>						
<b>POLARITÉ</b>						
Futur fléchi	affirmatif	n°	108			
		%	37,1			
		indice	.36			
Futur fléchi	négatif	n°	183	400		20
		%	62,9	96,9		66,6
		indice	.99			
Futur périph.	affirmatif	n°	1093		N/S	
		%	100			
		indice	.65			
Futur périph.	négatif	n°	0	13	N/S	10
		%	0	3,1		33,3
		indice	.01			
<b>PERSONNE</b>						
Futur fléchi	vous	n°				
		%				
		indice	.81			
autres	n°					

	% indice	.49	
Futur périph.			
vous	n° %		N/S
	indice	.22	
autres	n° %		N/S
	indice	.51	
<b>RÉF. TEMP.</b>			
Futur fléchi			
proximal	n° %		48 25
	indice	.52	
distal	n° %		266 60
	indice	.48	
Futur périph.			
proximal	n° %		141 75
	indice	.56	
distal	n° %		176 40
	indice	.43	
<b>SPÉC. ADV.</b>			
Futur fléchi			
avec	n° %	32 25,8	21 51,3
	indice		
sans	n° %	28 6,9	
	indice	.47	
spécifique	n° %		
	indice	.37	

non spécifique	n°			
	%			
	indice	.47		
<b>Futur périph.</b>				
avec	n°	92		20
	%	74,2		48,7
	indice			
sans	n°	376		
	%	93,1		
	indice	.56		
spécifique	n°			N/S
	%			
	indice	.23		
non spécifique	n°			N/S
	%			
	indice	.19		
<b>CERTITUDE</b>				
<b>Futur fléchi</b>				
certain	n°			
	%			
	indice	N/S		
incertain	n°			
	%			
	indice	N/S		
<b>Futur périph.</b>				
certain	n°			178
	%			72
	indice	N/S		.695
incertain	n°			145
	%			33
	indice	N/S		.387
<b>QUAND</b>				
<b>Futur fléchi</b>				
présent	n°	31		9
	%	33	8.9	60
	indice			

	absent	n° % indice				
Futur périph.						
	présent	n° % indice	63 67	91,1	2 13 .132	6 40
	absent	n° % indice			321 48 .511	
<b>SI</b>						
Futur fléchi						
	présent	n° % indice		5,7		7 29,7
	absent	n° % indice				
Futur périph.						
	présent	n° % indice		94,3	N/S	17 79,8
	absent	n° % indice			N/S	
<b>FACTEURS SOCOLINGUISTIQUES</b>						
<b>MARCHE LING.</b>						
Futur fléchi						
	haut	n° % indice	53 16,3			
	moyen	n° % indice	20 5,4			

Futur périph.	Bas	n°	35
		%	6,9
		indice	N/S
	haut	n°	272
		%	83,7
		indice	N/S
	moyen	n°	349
		%	94,6
		indice	N/S
	bas	n°	472
		%	93,1
		indice	N/S
<b>ÂGE</b>			
Futur fléchi			
	jeunes	n°	26
		%	5,3
		indice	.48
	moyens	n°	39
		%	9,9
		indice	.49
	vieux	n°	43
		%	13,5
		indice	.56
Futur périph.			
	jeunes	n°	463
		%	94,7
		indice	.54
	moyens	n°	354
		%	90,1
		indice	.51
	vieux	n°	276
		%	86,5
		indice	.44

N/S = valeur non significative